



**BAD-CBLT-PNUD
ÉVALUATION CONJOINTE
DE LA FRAGILITE ET DE LA
RESILIENCE (JALUFRA) POUR
LE BASSIN DU LAC TCHAD**



RAPPORT – JUIN 2024

© Banque africaine de développement, Commission du bassin du lac Tchad et Programme des Nations Unies pour le développement, 2024. Tous droits réservés.

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles de l'auteur ou des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Organisation des Nations Unies, y compris le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), ou de ses États membres. Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent, y compris sur les cartes, n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Page de couverture : Des bénéficiaires du programme Cash-for-Work se préparent à participer à une initiative de déblaiement des déchets et des débris à Banki (État de Borno - Nigeria). ©PNUD Nigeria

Liste des Sigles

BAD	Banque Africaine de Développement
AQMI	Al-Qaïda au Maghreb Islamique
CEDEF	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
MEPF	Mariage d'enfants, précoce et forcé
FOCC	Force opérationnelle civile conjointe
CNDH	Commission Nationale des Droits de l'Homme, Niger
PCCPS	Partenariats communautaires pour la paix et la sécurité DDRRR – Désarmement, Démobilisation, Réhabilitation, Réinsertion et Réintégration
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
VBG	Violences basées sur le genre
GSPC	Groupe Salafiste pour la Prédication et le Combat
PDI	Personnes déplacées internes
EI-AO	État islamique en Afrique de l'Ouest
JALUFRA	Évaluation conjointe BAD–CBLT–PNUD sur la fragilité et la résilience (<i>Joint AfDB-LCBC-UNDP Fragility and Resilience Assessment</i>)
JAS-DJ	Jama'atu Ahlis Sunna Lidda'awati wal-Jihad
BLT	Bassin du Lac Tchad
CBLT	Commission du bassin du lac Tchad
FMM	Force multinationale mixte
ONG	Organisation non gouvernementale
GANE	Groupes armés non étatiques

OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
FRS	Facilité régionale de stabilisation
SRS	Secrétariat de la Stratégie régionale de stabilisation
ER	Équipe de recherche
SSC	Stratégie des super camps
FSD	Forces de sécurité et de défense
SDSS	Stratégie de développement spatial pour le Sahel
TdR	Termes de référence
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
LIVCP	Loi sur l'interdiction de la violence contre les personnes
PAM	Programme alimentaire mondial

1. Table des matières

Remerciements.....	VII
Préface.....	9
Résumé exécutif.....	11
1. Introduction.....	11
1.1 Contribution du rapport JALUFRA à la Stratégie régionale de stabilisation, de relèvement et de résilience en cours de révision	14
1.2. Soutien aux autres initiatives régionales de stabilisation	15
1.3. Le rôle de la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT) dans la mise en œuvre des conclusions et recommandations du rapport JALUFRA.....	16
2. Objectifs de l'évaluation.....	17
3. Méthodologie	18
3.1. Approche centrée sur la communauté	18
3.2. Ateliers participatifs	19
3.3. Analyse intégrée des risques	19
3.4. Élaboration de recommandations politiques formulées par les communautés	20
3.5. Valeur et limites méthodologiques.....	20
4. Contexte	21
4.1. Origines de Boko Haram	21
4.2. Impacts des groupes armés sur les communautés	21
4.3. Stratégie régionale de stabilisation—point d'entrée pour renforcer la résilience	23
5. Résultats de l'évaluation.....	24
5.1. Facteurs de fragilité dans le bassin du lac Tchad.....	24
5.1.1. L'état de droit en tant que facteur de fragilité et son impact sur le bassin du lac Tchad	24
5.1.2. Sécurité et cohésion sociale.....	28
5.1.3. Le changement climatique et la dégradation de l'environnement comme facteurs de fragilité.....	32
5.1.4. Économie et moyens de subsistance comme facteurs de fragilité.....	36
5.2. Sources de résilience dans le bassin du Lac Tchad.....	38
5.2.1. Le rôle de l'état de droit comme facteur de résilience	38

5.2.2. Sécurité et cohésion sociale.....	41
5.2.3. Climat et environnement	42
5.2.4. Économie et moyens de subsistance	43
6. Plans d'action recommandés	46
6.1. Renforcer l'état de droit.....	46
6.2. Promouvoir la sécurité et la cohésion sociale	47
6.3. Gestion du climat et de l'environnement.....	48
6.4. Stabilité économique et moyens de subsistance	49
6.5. Renforcer la coopération régionale et transfrontalière.....	49
7. Conclusion	50
8. Références.....	52
8.1 Paix et conflit	52
8.2. État de droit et gouvernance.....	54
8.3 Catastrophes et risques climatiques.....	56
8.4. Moyens de subsistance	57
8.5. Égalité des genres.....	59
ANNEXE I : Entretiens avec les informateurs clés	61
Annexe II : Matrice reliant les indicateurs de résilience aux initiatives de stabilisation dans le bassin du Lac Tchad.....	62

Remerciements

Cette évaluation conjointe de la fragilité et de la résilience pour le bassin du lac Tchad, réalisé par la Banque africaine de développement, la Commission du bassin du lac Tchad et le Programme des Nations Unies pour le développement (JALUFRA, de l'anglais *Joint AfDB-LCBC-UNDP Fragility and Resilience Assessment*), est le fruit d'une collaboration approfondie entre de nombreux partenaires, notamment les organisations concernées, le Fonds régional de stabilisation du PNUD, ainsi que divers individus et institutions engagés dans les efforts de stabilisation et de résilience de la région du bassin du lac Tchad.

Nous exprimons notre plus profonde gratitude à la direction et au personnel dévoué de la Banque africaine de développement (BAD), de la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT) et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), dont le soutien indéfectible et les orientations ont été essentiels à la réussite de cette évaluation. Nous sommes particulièrement redevables à Son Excellence l'Ambassadeur Mamman Nuhu, Secrétaire exécutif de la CBLT, pour son leadership visionnaire et sa supervision stratégique, qui ont été déterminants dans la conduite de ce projet à son terme. Son engagement à relever les défis complexes du bassin du lac Tchad a été une source constante d'inspiration tout au long de ce processus.

Nous adressons une mention spéciale aux points focaux qui ont assuré un appui essentiel et fourni des analyses rigoureuses tout au long de l'évaluation: Karine M'bengue de la Banque africaine de développement, Aminu Magaji Bala de la CBLT et Reshmi Theckethil du PNUD. Leur dévouement et leurs conseils d'experts ont garanti une évaluation complète, en phase avec les objectifs des organisations impliquées. Nous saluons également la contribution majeure de Chika Charles Aniekwe, chef du projet de stabilisation à l'époque, dont la direction stratégique et l'engagement sans relâche ont été déterminants pour le succès de cette initiative. Son expertise dans la direction du Secrétariat de la Stratégie régionale de stabilisation a joué un rôle clé dans la réalisation de cette évaluation. Nous exprimons aussi notre sincère reconnaissance envers la Facilité de stabilisation régionale, dont la coordination à l'échelle du bassin du lac Tchad a été essentielle à l'alignement et à la mise en œuvre de l'évaluation JALUFRA.

Nous tenons également à remercier les gouvernements nationaux, les communautés locales, les organisations de la société civile et les partenaires internationaux qui ont participé à cette évaluation. Leurs perspectives, leurs points de vue et leur expérience de terrain ont été essentiels pour assurer la pertinence et l'applicabilité des conclusions et recommandations du rapport.

L'équipe de recherche remercie chaleureusement tous les informateurs clés, les parties prenantes et les membres des communautés qui ont généreusement partagé leur temps, leurs connaissances et leurs expériences à travers les travaux de terrain et les entretiens. Leurs voix constituent la pierre angulaire de ce rapport, et leur résilience face à l'adversité illustre la force des communautés du bassin du lac Tchad.

Nos remerciements vont également à TRIAS Consult, le cabinet de consultants chargé de la réalisation de l'évaluation. Leur contribution professionnelle a été déterminante pour garantir la rigueur et la profondeur de l'analyse.

Enfin, nous exprimons notre reconnaissance aux nombreuses personnes et équipes ayant soutenu les aspects logistiques, administratifs et techniques de ce projet. Leur engagement a permis de mener cette évaluation dans des conditions parfois difficiles, et pour cela, nous leur sommes profondément reconnaissants.

Ce rapport est une œuvre collective, dont le succès reflète l'esprit de collaboration et l'engagement partagé en faveur d'un bassin du lac Tchad plus résilient et stable.

Préface

C'est un grand honneur d'introduire *l'évaluation conjointe de la fragilité et de la résilience pour le bassin du lac Tchad*, réalisée par la Banque africaine de développement, la Commission du bassin du lac Tchad et le Programme des Nations Unies pour le développement. Ce rapport complet marque une étape importante dans nos efforts collectifs pour mieux comprendre et relever les défis complexes auxquels notre région est confrontée.

Le bassin du lac Tchad, région d'une importance historique et écologique considérable, est profondément affecté par une multitude de problèmes, allant de la dégradation de l'environnement et de l'instabilité économique aux menaces sécuritaires et aux bouleversements sociaux. Les perspectives et recommandations présentées dans ce rapport sont le fruit d'une recherche rigoureuse et d'une collaboration étroite entre de nombreuses parties prenantes, parmi lesquelles les gouvernements nationaux, les communautés locales, les organisations internationales et la société civile.

L'évaluation JALUFRA (ainsi abrégée de son titre en anglais) propose une analyse approfondie des facteurs de fragilité dans le bassin du lac Tchad, en mettant en lumière des éléments déterminants tels que les déficits de gouvernance, les disparités socio-économiques, les défis environnementaux et les menaces sécuritaires. Elle identifie également les sources de résilience au sein de nos communautés et propose des actions stratégiques visant à renforcer la stabilité et le développement durable dans la région.

L'une des contributions majeures de ce rapport réside dans son insistance sur une approche holistique de la résilience. En intégrant les perspectives des communautés locales, l'évaluation veille à ce que les stratégies proposées soient à la fois globales et pleinement ancrées dans les réalités culturelles et contextuelles. Cet alignement avec les dynamiques locales est essentiel à la réussite de nos initiatives en faveur d'une paix et d'un développement durables sur le long terme.

Les conclusions de cette évaluation arrivent à un moment particulièrement opportun, alors même que la Commission du bassin du lac Tchad procède à une révision active de sa Stratégie régionale de stabilisation, de relèvement et de résilience. Les analyses et recommandations issues de JALUFRA viendront éclairer et renforcer de manière significative nos efforts pour construire un bassin du lac Tchad plus stable et plus résilient.

Je tiens à exprimer ma plus profonde gratitude à la Banque africaine de développement, au Programme des Nations Unies pour le développement, aux pays donateurs du Fonds régional de stabilisation, ainsi qu'à l'ensemble des partenaires qui ont contribué à cet important travail. Leur engagement, tout comme le dévouement et la collaboration qui ont guidé cette initiative, ont été déterminants pour l'élaboration de cette évaluation exhaustive.

Le rapport JALUFRA n'est pas seulement un document : c'est un appel à l'action. Il met en évidence l'urgence de mener des efforts coordonnés face aux défis multiples auxquels est confronté le bassin du lac Tchad. Alors que nous avançons, engageons-nous à mettre en œuvre les recommandations de cette

évaluation avec vigueur et détermination, afin de garantir un avenir plus lumineux et plus résilient pour toutes les communautés du bassin du lac Tchad.

S.E. Ambassadeur Mamman Nuhu

Secrétaire exécutif

Commission du bassin du lac Tchad

Résumé exécutif

Ce rapport présente les conclusions et les plans d'action stratégiques issus de *l'évaluation conjointe de la fragilité et de la résilience*, réalisée par la Banque africaine de développement, la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT) et le Programme des Nations Unies pour le développement (JALUFRA – *Joint AfDB-LCBC-UNDP Fragility and Resilience Assessment*) pour le bassin du lac Tchad. Cette évaluation essentielle appuie la mise en œuvre de la Stratégie régionale de stabilisation, de relèvement et de résilience (SRS) de la CBLT, en s'alignant sur des initiatives plus larges liées à la gestion des risques de catastrophes et au changement climatique. L'objectif principal de cet exercice est de renforcer la résilience des communautés et de promouvoir la stabilisation ainsi que le développement durable dans l'ensemble de la région.

Sous le leadership proactif de la CBLT, l'évaluation positionne la Commission comme un acteur clé des efforts régionaux visant à impulser un changement significatif, en mettant l'accent sur la stabilisation comme levier fondamental de la résilience. Ce leadership s'avère déterminant pour orienter des actions stratégiques qui ne peuvent être portées par un seul pays, qu'il s'agisse de répondre à des vulnérabilités immédiates ou de renforcer les capacités face aux défis de gouvernance, de paix et de sécurité, ainsi qu'aux enjeux socio-économiques et environnementaux à long terme.

Le rapport offre une analyse approfondie des principaux facteurs de fragilité au sein du bassin du lac Tchad, notamment la dégradation de l'environnement, les disparités socio-économiques et les déficits de gouvernance. Il évalue également la capacité des infrastructures et des systèmes existants à faire face à ces défis, en fournissant une vue détaillée des impacts à travers différentes communautés et secteurs.

Issu d'une analyse rigoureuse des vulnérabilités qui affectent la région, le rapport propose un ensemble structuré d'actions stratégiques conçues pour répondre efficacement à ces défis. Ces recommandations visent à favoriser une région plus stable et résiliente grâce à une série d'initiatives ciblées.

En premier lieu, le rapport souligne l'importance fondamentale des réformes juridiques et politiques. Il recommande l'adaptation des cadres juridiques existants afin d'améliorer la gestion des ressources et de renforcer la protection des droits humains. Cela implique la révision et l'actualisation des lois et réglementations, de manière à les rendre à la fois efficaces dans la gouvernance des ressources naturelles et solides dans la garantie des libertés fondamentales. L'objectif est de créer un système de gestion plus équitable et durable, répondant aux besoins des populations tout en préservant l'environnement.

En matière de gouvernance, le rapport plaide en faveur de modèles plus inclusifs, visant à garantir un accès équitable à la justice et aux services essentiels pour tous les segments de la population. En valorisant les voix des communautés et leur participation aux processus décisionnels, l'évaluation promeut une gouvernance plus représentative, capable de renforcer la légitimité et la confiance dans les institutions.

L'engagement communautaire constitue un autre pilier central des actions proposées. Le rapport met en avant les avantages de projets de résilience menés par les communautés elles-mêmes, tirant parti de leurs savoirs et pratiques locaux. Cette approche, culturellement et contextuellement pertinente, ancre les solutions dans les réalités vécues et maximise leur impact à long terme.

Le rapport insiste également sur la nécessité de renforcer la collaboration régionale et transfrontalière. Une coopération accrue entre pays voisins et parties prenantes est jugée essentielle pour construire des stratégies coordonnées et répondre de manière collective aux défis et opportunités partagés. Ce réseau de collaboration est crucial pour mutualiser les ressources, partager les connaissances et harmoniser les interventions dans l'ensemble du bassin du lac Tchad.

Ces perspectives s'inscrivent pleinement dans le cadre de la Stratégie régionale de stabilisation, en cours de révision, en y apportant des approches intégrées pour revitaliser et stabiliser la région. En s'alignant sur les priorités stratégiques de la CBLT, le rapport soutient des interventions ciblées susceptibles d'améliorer de façon significative la paix, la sécurité et la stabilité économique.

En clarifiant les rôles des différents acteurs — la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT), la Banque africaine de développement (BAD), la Facilité régionale de stabilisation (FRS), les gouvernements nationaux et locaux, les partenaires internationaux, les organisations de la société civile et les groupes communautaires — les recommandations plaident pour une approche concertée, indispensable à la résilience et à la stabilité régionales.

À l'échelle régionale, la CBLT joue un rôle central, en supervisant la coordination de la mise en œuvre de la SRS, en veillant à l'alignement des stratégies avec les évaluations existantes et en facilitant la coopération régionale. Les partenaires de développement sont appelés à soutenir des projets d'infrastructure essentiels, qui favorisent la stabilité économique et la résilience écologique, tout en renforçant la gouvernance et les pratiques de développement durable.

Les gouvernements nationaux et locaux sont invités à promouvoir la diversification économique, à consolider l'État de droit et à adopter des modèles de gouvernance inclusifs, notamment en faveur des groupes marginalisés, afin de garantir un accès équitable aux ressources et aux services. Ces efforts sont clés pour réduire les inégalités et renforcer la résilience des communautés.

Les partenaires internationaux ont un rôle déterminant à jouer dans le soutien à des initiatives de développement durable, l'amélioration des services de base et le renforcement des capacités locales. Ces contributions sont cruciales pour la protection de l'environnement et l'amélioration de la qualité et de l'accessibilité des services de santé et d'éducation.

Enfin, les organisations de la société civile et les groupes communautaires ont un rôle essentiel à jouer sur le terrain. Ils mènent des projets de résilience ancrés dans les réalités locales, facilitent l'accès à l'éducation, et défendent la transparence et la redevabilité dans la gouvernance.

Les stratégies proposées visent à créer une dynamique synergique, dans laquelle tous les acteurs œuvrent de manière coordonnée sous la direction de la CBLT, afin de garantir des interventions globales, cohérentes et pleinement alignées sur les objectifs de stabilité et de résilience à long terme.

En conclusion, cette évaluation constitue une contribution significative aux efforts actuels de réduction de la fragilité. Elle oriente de manière stratégique les ajustements nécessaires à la Stratégie régionale de stabilisation en cours de révision, tout en assurant que les efforts de renforcement de la résilience soient complets, intégrés et pleinement alignés sur les objectifs plus larges de paix, de sécurité et de développement durable dans le bassin du lac Tchad.

1. Introduction

La Commission du bassin du lac Tchad (CBLT) (créée le 22 mai 1964) est une organisation intergouvernementale chargée de la gestion de l'eau et des autres ressources naturelles dans le Bassin du Lac Tchad, une région partagée par le Cameroun, le Tchad, le Niger et le Nigeria. La mission principale de la CBLT comprend l'intégration régionale, la paix, la sécurité et le développement durable. Cette région a été considérablement affectée par des crises humanitaires, la dégradation de l'environnement et des menaces sécuritaires, notamment de la part du groupe terroriste jihadiste Boko Haram. En réponse à ces défis, le PNUD a lancé en 2019 une Facilité régionale de stabilisation ciblant les zones touchées par les conflits, soutenant les efforts des gouvernements et des communautés afin de réduire le risque de violence et de mettre en œuvre des programmes de consolidation de la paix, de relèvement et de développement à long terme. Dans ce contexte, et en collaboration avec le Projet de résilience dans le Sahel du PNUD, une évaluation conjointe de la fragilité et de la résilience (JALUFRA) a été initiée par la Banque Africaine de Développement (BAD), la CBLT et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Cette évaluation vise à fournir une analyse détaillée des facteurs contribuant à la fragilité régionale, qui incluent la gouvernance, les questions économiques, la cohésion sociale, les défis environnementaux et les menaces sécuritaires, ainsi que les sources de résilience. Les perspectives fournies par JALUFRA sont cruciales pour contribuer aux stratégies sous la responsabilité de la CBLT.

Alors que la Stratégie régionale de stabilisation, de relèvement et de résilience (SRS) dans le Bassin du Lac Tchad fait l'objet d'une révision complète, l'Évaluation conjointe de la fragilité et de la résilience (JALUFRA) est idéalement positionnée pour contribuer de manière significative à la stratégie révisée. La SRS, initialement lancée pour répondre aux impacts déstabilisants de Boko Haram – une organisation terroriste reconnue – vise à englober un large éventail d'activités de stabilisation, de relèvement et de résilience. La révision en cours de la SRS est destinée à affiner et à renforcer son efficacité en intégrant des perspectives récentes et des données analytiques fournies par le rapport JALUFRA.

1.1 Contribution du rapport JALUFRA à la Stratégie régionale de stabilisation, de relèvement et de résilience en cours de révision

Le rapport JALUFRA contribuerait de manière substantielle à la Stratégie régionale de stabilisation, de relèvement et de résilience (SRS) (en cours de révision) dans le Bassin du Lac Tchad en offrant une analyse détaillée des divers facteurs de fragilité et en soutenant une prise de décision éclairée pour améliorer l'efficacité des programmes. Il aborde des domaines clés tels que la gouvernance, l'économie, la cohésion sociale, l'environnement et la sécurité. En matière de gouvernance, le rapport identifie des faiblesses critiques comme la corruption et le manque de transparence, ce qui permet à la SRS de se concentrer sur le renforcement des cadres de gouvernance et l'amélioration de l'état de droit. Sur le plan économique, il met en évidence des vulnérabilités telles que la pauvreté et le chômage, orientant l'allocation des ressources vers des initiatives qui stimulent la création d'emplois et le développement sectoriel. Socialement, il aborde des problèmes tels que les tensions ethniques et les impacts des déplacements, informant la conception de programmes de réconciliation communautaire et de consolidation de la paix. Le rapport détaille également les défis environnementaux tels que la

désertification et la rareté de l'eau, guidant la mise en œuvre de pratiques durables et de stratégies d'adaptation. L'analyse sécuritaire, en particulier concernant les menaces des groupes comme Boko Haram, soutient les efforts visant à améliorer la collaboration entre les forces militaires et policières ainsi que les mesures de sécurité communautaires.

Source de résilience

Le rapport JALUFRA met également en avant des sources de résilience dans la région, notamment l'implication des communautés locales, qui adoptent des mécanismes d'adaptation face aux défis environnementaux et sécuritaires. Le rôle des autorités traditionnelles dans la médiation des conflits et la gestion des ressources est un autre facteur clé de résilience. L'accent est mis sur l'importance de renforcer ces pratiques locales pour favoriser une réponse plus robuste aux crises et aux vulnérabilités.

Le rapport JALUFRA servirait de base de données complète pour enrichir les processus de prise de décision, garantissant que les interventions ne sont pas seulement réactives mais également préventives. Il confirmerait et hiérarchiserait davantage les interventions basées sur les questions décrites, assurant un alignement stratégique et une allocation optimale des ressources pour un impact maximal. L'évaluation continue des initiatives permet des ajustements en temps réel, garantissant que la SRS reste adaptable aux réalités changeantes et traite efficacement les défis de la région, favorisant ainsi le développement durable et la stabilité à long terme.

1.2. Soutien aux autres initiatives régionales de stabilisation

Le rapport JALUFRA renforce considérablement diverses initiatives clés de stabilisation dans le Bassin du Lac Tchad en fournissant des perspectives cruciales et des recommandations pratiques qui peuvent être intégrées sans difficulté dans les efforts en cours. Cette analyse complète est conçue pour améliorer l'efficacité de plusieurs projets régionaux:

- **Force multinationale mixte (FMM)** : Composée de forces du Nigeria, du Niger, du Tchad et du Cameroun, la FMM trouvera le rapport JALUFRA inestimable pour comprendre les dynamiques socio-politiques de la région. Les perspectives du rapport faciliteront des opérations militaires plus ciblées en identifiant des zones clés d'activité militante et des régions où les communautés pourraient soutenir ces groupes. Ces renseignements stratégiques permettront à la FMM de combiner actions militaires et stratégies d'engagement communautaire, renforçant ainsi la sécurité et la gouvernance locale.
- **Forum des gouverneurs du bassin du lac Tchad** : Ce forum, qui regroupe des gouverneurs des quatre pays, utilisera le rapport JALUFRA pour aborder les défis de sécurité transfrontaliers et les disparités de développement. Le rapport renforcera les efforts diplomatiques et la coopération, aidant à résoudre des problèmes tels que le déplacement des populations, les activités des insurgés et le trafic d'armes illégales.
- **Facilité régionale de stabilisation du UNDP** : Axée sur les zones dévastées par les conflits, cette facilité s'appuiera sur le rapport pour cibler la reconstruction des infrastructures, la restauration de la gouvernance et le renforcement des capacités des forces de l'ordre locales.
- **Coopération régionale pour l'application des lois sur la faune du bassin du lac Tchad (LABINLAWÉ)** : Bénéficiant de l'analyse environnementale fournie par le rapport JALUFRA, LABINLAWÉ se concentrera sur des efforts de conservation critiques, intégrant la gestion écologique aux stratégies de sécurité plus larges.

- **Projet de réhabilitation des moyens de subsistance dans le bassin du lac Tchad (PRESIBALT)¹** : Les perspectives du rapport JALUFRA seront utilisées pour renforcer l'impact des initiatives du PRESIBALT visant à restaurer les moyens de subsistance agricoles et halieutiques perturbés par l'instabilité.
- **Programme d'appui à la restauration des dynamiques économiques et sociales dans le bassin du lac Tchad (PARSEBALT)** : PARSEBALT utilisera le rapport pour identifier les secteurs économiques et sociaux les plus touchés par le conflit.
- **Projet de sécurité inclusive et de renforcement économique du lac Tchad (PROLAC)** : PROLAC s'appuiera sur les conclusions du rapport JALUFRA pour renforcer les mesures de sécurité tout en favorisant le développement économique.
- **Projet de relèvement multisectoriel pour le bassin du lac Tchad (MCRP)** : Axé sur le relèvement et la résilience, le MCRP utilisera le rapport JALUFRA pour souligner les domaines nécessitant des efforts de relèvement urgents.

1.3. Le rôle de la Commission du bassin du lac Tchad dans la mise en œuvre des conclusions et recommandations du rapport JALUFRA

La Commission du bassin du lac Tchad (CBLT) jouera un rôle crucial dans l'intégration des perspectives du rapport JALUFRA dans les politiques régionales, en assurant l'uniformité entre les États membres pour relever efficacement les défis interdépendants tels que la dégradation de l'environnement, les menaces sécuritaires et l'instabilité économique. En alignant les stratégies et en coordonnant les efforts, la CBLT renforcera les chances de succès de la stabilisation régionale. En matière de gestion des ressources, la CBLT supervisera l'utilisation durable de l'eau et des autres ressources naturelles, cruciales pour la survie et la stabilité économique dans le bassin du Lac Tchad. En mettant en œuvre les pratiques durables et les recommandations de protection environnementale du rapport JALUFRA, la CBLT visera à optimiser l'utilisation des ressources et à gérer les impacts écologiques, soutenant à la fois la santé environnementale et les économies régionales. La commission se concentrera également sur le renforcement de la gouvernance et des capacités institutionnelles des États membres en offrant des formations, un soutien en matière de politiques et en promouvant l'état de droit, éléments fondamentaux pour une mise en œuvre efficace des politiques et une résilience régionale à long terme. L'engagement communautaire est un autre aspect essentiel de la future stratégie de la CBLT, en accord avec l'accent mis par JALUFRA sur des approches inclusives. En encourageant la participation des communautés locales aux prises de décisions, la CBLT veillera à ce que les interventions soient pertinentes et durables.

De plus, la CBLT donnera la priorité à la recherche et à la collecte de données, en utilisant les informations issues du rapport JALUFRA pour adapter et informer ses stratégies, permettant ainsi une élaboration de politiques flexible et réactive basée sur les dernières données. Enfin, pour relever les défis sécuritaires, en particulier ceux posés par Boko Haram, la CBLT soutiendra des mesures de sécurité régionales coopératives intégrées à des efforts de développement et humanitaires plus larges, renforçant ainsi une approche globale qui traite à la fois des causes immédiates et sous-jacentes de l'instabilité régionale.

¹ Bien que le PRESIBALT ait officiellement fermé ses portes en décembre 2023, ce rapport d'évaluation recommande des résultats de ce projet qui peuvent inspirer d'autres ou être exploités.

Dans l'ensemble, la réponse de la CBLT au rapport JALUFRA impliquera une approche stratégique et intégrée qui, non seulement aborde les impacts immédiats des crises, mais aussi construit une résilience à long terme dans tout le Bassin du Lac Tchad.

2. Objectifs de l'évaluation

Le bassin du lac Tchad, caractérisé par un conflit persistant, des déplacements de populations, une dégradation de l'environnement et la pauvreté, est au centre de nombreuses initiatives menées par des organisations internationales, des instances régionales, des gouvernements et des ONG, toutes visant à instaurer la paix, la sécurité, la résilience et le développement durable. L'Évaluation conjointe de la fragilité et de la résilience menée par la BAD, la CBLT et le RSF (JALUFRA) est conçue pour renforcer et appuyer ces efforts en cours. Bien que la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT) n'exécute pas directement tous les volets de l'évaluation, les enseignements tirés de JALUFRA informeront et orienteront de manière significative la collaboration de la CBLT avec les autres partenaires de mise en œuvre. Cette approche garantit une action coordonnée et unifiée en faveur de la stabilisation et de la résilience dans l'ensemble du bassin.

Les objectifs détaillés de l'évaluation JALUFRA sont les suivants :

1. **Renforcer l'analyse de la situation** dans le cadre de la Stratégie régionale de stabilisation, de relèvement et de résilience (SR3), en cours de révision par la CBLT et l'Union africaine. Elle vise à fournir des analyses complètes, fondées sur des données probantes, pour affiner et optimiser l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies, dans le but de rétablir la gouvernance et d'améliorer la prestation de services dans les zones affectées par Boko Haram. L'accent sera mis sur le renforcement des mesures de sécurité et de la résilience communautaire, guidé par une analyse approfondie des causes profondes.
2. **Reconnaître le rôle essentiel de la CBLT** dans la gestion des ressources du lac Tchad et formuler des recommandations ciblées pour relever les défis écologiques et économiques qui aggravent la fragilité de la région. L'évaluation portera sur la gestion durable des ressources et la mise en œuvre de projets de conservation de l'environnement, éléments essentiels à la stabilité écologique et à la prospérité économique à long terme.
3. **Évaluer les résultats et les stratégies du Fonds régional de stabilisation du PNUD**, en identifiant les opportunités d'amélioration du soutien aux populations déplacées et de la restauration des services publics. L'objectif est de répondre efficacement aux besoins de relèvement immédiats et à moyen terme, tout en s'alignant sur les objectifs plus larges de stabilisation.
4. **Assurer la cohérence des résultats de l'évaluation avec la Stratégie pour la région du Sahel**, soutenue par plusieurs partenaires internationaux tels que les Nations Unies et l'Union africaine. Il s'agit de répondre à la complexité des dynamiques régionales grâce à une approche coordonnée englobant la sécurité, le développement et l'aide humanitaire. Cette stratégie comprend la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel (UNISS) et la Stratégie de l'Union africaine pour le Sahel, qui mettent l'accent sur la gouvernance, la sécurité et la résilience. Ces cadres visent à renforcer la gestion des frontières, soutenir les ménages vulnérables, promouvoir la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et renforcer la résilience à long

terme dans la région. En coordonnant les efforts à plusieurs niveaux de gouvernance et en impliquant divers acteurs, ils constituent une réponse globale aux multiples défis de la région.

5. **S'appuyer sur les enseignements des programmes communautaires de résolution des conflits** pour proposer des améliorations visant à renforcer leur inclusivité et leur efficacité. L'évaluation mettra l'accent sur l'intégration des chefferies traditionnelles, des jeunes et des groupes de femmes dans les processus de paix, afin d'assurer une approche à la fois communautaire et culturellement adaptée.
6. **Analyser les programmes existants de renforcement économique et des moyens de subsistance**, afin de proposer des ajustements susceptibles d'en amplifier les effets sur la stabilité économique et la résilience. Les recommandations pourront inclure l'élargissement de la formation professionnelle, du microfinancement et du soutien à l'agriculture à un public plus large, dans le but d'améliorer les moyens de subsistance et de réduire les vulnérabilités économiques.

3. Méthodologie

La méthodologie de l'Évaluation conjointe de la fragilité et de la résilience menée par la BAD, la CBLT et la FRS (JALUFRA) pour le bassin du lac Tchad a été conçue pour intégrer les connaissances locales dans l'analyse plus large de la fragilité et de la résilience régionales. Cette approche a combiné des méthodes qualitatives, un travail de terrain ciblé et une revue approfondie de la littérature pertinente afin de formuler des recommandations politiques concrètes et opérationnelles.

3.1. Approche centrée sur la communauté

L'Évaluation conjointe de la fragilité et de la résilience menée par la BAD, la CBLT et la FRS (JALUFRA) pour le bassin du lac Tchad a adopté une approche centrée sur la communauté, essentielle pour refléter avec précision les réalités complexes vécues par les populations de la région. Cette approche a été soigneusement élaborée à partir d'un large éventail de sources afin d'offrir une vue d'ensemble complète des perspectives et expériences communautaires.

Premièrement, la méthodologie a inclus des entretiens semi-structurés avec 25 informateurs clés, soigneusement sélectionnés pour représenter la diversité socio-économique et culturelle de la région. Ces informateurs comprenaient des chefs communautaires, des éleveurs, des pêcheurs, des agriculteurs, des femmes et des groupes de jeunes – chacun apportant des éclairages uniques sur les conditions locales de fragilité et de résilience. Ces entretiens visaient à explorer les défis et les capacités au niveau communautaire, en veillant à ce que les voix des personnes les plus affectées par les enjeux régionaux soient entendues et intégrées dans l'analyse finale.

Par ailleurs, l'évaluation a bénéficié d'un large engagement des parties prenantes, incluant des contributions d'institutions nationales, du milieu académique, de la société civile, du secteur judiciaire et d'organisations internationales. Cette mobilisation diversifiée a enrichi l'analyse, en permettant de recueillir une large gamme de points de vue et en contribuant à une compréhension plus fine des dynamiques complexes de la région.

Deuxièmement, l'évaluation a intégré les Plans d'Action Territoriaux (PAT) ainsi que d'autres sources secondaires, telles que les projets communautaires antérieurs mis en œuvre par la CBLT. Ces documents se sont révélés essentiels, car ils ont permis de documenter les dynamiques régionales passées et les efforts d'engagement communautaire, offrant ainsi des connaissances de base précieuses sur les besoins et priorités des communautés locales.

Troisièmement, à l'image de la nature participative de l'élaboration des PAT, la méthodologie a également impliqué des consultations communautaires et des sessions de planification participative. À certaines occasions, des leaders communautaires ont pris part à des comités de pilotage ou à des groupes consultatifs, contribuant à ce que les plans d'action et recommandations résultants reflètent les priorités et les défis locaux, tout en favorisant l'appropriation locale et l'engagement envers les initiatives proposées. Les PAT ont été élaborés avec une contribution locale substantielle, garantissant que les stratégies et résultats de l'évaluation soient alignés sur les objectifs définis par les communautés et tiennent compte des efforts existants.

Grâce à cette approche méthodologique multidimensionnelle – combinant plans communautaires structurés, entretiens approfondis et participation élargie des parties prenantes – l'évaluation JALUFRA a veillé à ce que ses conclusions soient solidement ancrées dans les réalités locales, répondent aux besoins exprimés par les communautés et soutiennent un développement durable ainsi qu'un renforcement à long terme de la résilience dans le bassin du lac Tchad.

3.2. Ateliers participatifs

La méthodologie de l'évaluation JALUFRA comprenait également deux ateliers consultatifs significatifs tenus dans les capitales du Tchad et du Nigeria en mars 2023. Ces ateliers visaient à faciliter un dialogue ouvert entre les principales parties prenantes des pays du Bassin du Lac Tchad : le Tchad, le Cameroun, le Niger et le Nigeria. Les discussions ont porté sur la gouvernance, la cohésion socio-économique et les impacts des facteurs internes et externes influençant la région. En réunissant des figures influentes et des décideurs, les ateliers ont servi de plateforme pour résoudre des problèmes de manière collaborative et créer un consensus². Ces sessions interactives ont été essentielles pour s'assurer que les objectifs de l'évaluation étaient en phase avec les besoins et priorités réels du Bassin du Lac Tchad. Elles ont permis aux parties prenantes d'exprimer directement leurs préoccupations et suggestions, garantissant que l'orientation de l'étude soit à la fois pertinente et alignée avec les stratégies régionales visant à traiter la fragilité et à renforcer la résilience.

3.3. Analyse intégrée des risques

L'analyse des risques dans la méthodologie JALUFRA a adopté une approche multidimensionnelle, intégrant des considérations politiques, économiques, sociales et environnementales. Cette analyse complète était essentielle pour comprendre comment divers facteurs de fragilité sont interconnectés et comment ils impactent collectivement le Bassin du Lac Tchad. En examinant ces différentes dimensions en parallèle, l'évaluation a pu offrir une perspective nuancée sur les causes sous-jacentes de l'instabilité et les leviers potentiels pour renforcer la résilience. L'intégration du développement de scénarios et de la modélisation dans l'analyse des risques a été particulièrement significative. Cet aspect de la méthodologie s'est appuyé à la fois sur des données historiques et sur des projections des conditions

² Rapport des ateliers JALUFRA, mars 2023, Trias Consult

futures pour anticiper les scénarios potentiels auxquels la région pourrait être confrontée. Cette analyse prospective a été essentielle pour formuler des recommandations politiques qui non seulement répondent aux conditions actuelles, mais sont également proactives dans le traitement des défis futurs possibles. Cette prévoyance stratégique garantit que les politiques recommandées par l'évaluation JALUFRA soient robustes, adaptatives et capables de guider les efforts de stabilité et de développement à long terme dans le Bassin du Lac Tchad.

3.4. Élaboration de recommandations politiques formulées par les communautés

Les résultats des travaux de terrain complets et des ateliers ont été essentiels pour élaborer des recommandations politiques formulées par les communautés dans l'étude JALUFRA. Ces recommandations sont méticuleusement conçues pour s'aligner sur les valeurs culturelles, les normes sociales et les réalités économiques des communautés du Bassin du Lac Tchad. En répondant directement aux besoins et aspirations articulés lors des processus consultatifs, ces recommandations visent à favoriser des solutions pratiques et efficaces qui résonnent profondément avec la population locale. Les stratégies dérivées de ces recommandations mettent l'accent sur la durabilité et sont adaptées pour renforcer les objectifs stratégiques de la CBLT visant à favoriser la stabilité et la résilience dans la région. Cette approche améliore non seulement la pertinence des interventions, mais garantit également leur viabilité à long terme et leur acceptation au sein des communautés, soutenant ainsi des impacts développementaux durables.

3.5. Valeur et limites méthodologiques

La valeur ajoutée de cette méthodologie résidait dans sa capacité à trianguler les résultats issus d'une revue rétrospective approfondie de la littérature avec des données primaires récentes, recueillies à travers des ateliers et des entretiens semi-structurés menés auprès d'informateurs clés sélectionnés de manière ciblée. Toutefois, les limitations suivantes pourraient être prises en compte pour une compréhension complète des résultats de cette évaluation.

Premièrement, des contraintes ont découlé de la portée conceptuelle et thématique. L'évaluation portait sur des aspects de la résilience et de la fragilité tels que définis dans les termes de référence, à savoir : l'état de droit, la sécurité et la cohésion sociale, le climat et l'environnement, l'économie et les moyens de subsistance, ainsi que les dynamiques de genre. Bien que ces dimensions aient été parmi les plus cruciales et aient permis une compréhension holistique de la fragilité et de la résilience, elles ne représentaient pas l'exhaustivité des enjeux.

Deuxièmement, la portée géographique concernait le bassin du lac Tchad, englobant le Cameroun, le Tchad, le Niger et le Nigéria. Bien que des éléments de preuve aient été examinés pour l'ensemble de ces pays, la méthodologie n'était pas conçue pour fournir des données granulaires ou représentatives à l'échelle quantitative de toute la géographie ciblée. Elle était plutôt limitée à la production d'éléments probants permettant de formuler des inférences à l'échelle régionale du bassin du lac Tchad. Lorsque des résultats étaient pertinents au niveau national ou infranational, cela était précisé dans le texte.

Troisièmement, la représentativité devait être considérée dans le contexte de la dépendance à l'égard de la revue de la littérature et des opinions des participants aux ateliers et des informateurs clés. La revue documentaire était limitée aux lieux et aux périodes où des études antérieures avaient été menées. Bien que la participation d'un éventail diversifié d'acteurs et de répondants ait apporté de la profondeur et une diversité de points de vue, leurs opinions ne pouvaient être considérées comme pleinement représentatives de l'ensemble des communautés du bassin du lac Tchad. Le contexte sécuritaire dans

les zones ciblées a conduit à la tenue des ateliers dans les capitales nationales plutôt qu'à proximité immédiate de la région concernée. La composition sociale des participants était légèrement biaisée en faveur des représentants des autorités locales, au détriment des acteurs de la société civile.

Néanmoins, il convient de souligner que les messages issus des ateliers consultatifs et des entretiens avec les informateurs clés étaient fortement alignés avec ceux de la littérature existante sur la fragilité et la résilience dans le bassin du lac Tchad.

4. Contexte

4.1. Origines de Boko Haram

Les origines de Boko Haram et du conflit subséquent entre les groupes armés non étatiques et les États du Bassin du Lac Tchad remontent au tournant du dernier siècle, lorsque le Nigeria sortait de plusieurs décennies de régime militaire. Le retour à un gouvernement civil a ouvert un espace pour le débat sur la loi islamique (charia) dans les États à majorité musulmane du Nord de la Fédération. Entre 1999 et 2001, 12 États, dont Yobe et Borno dans le Bassin du Lac Tchad³, ont adopté la loi islamique pour le droit civil et pénal. Ces changements faisaient partie d'un mouvement plus large visant à renforcer l'islam dans la vie publique et institutionnelle durant la transition démocratique du Nigeria. Le Nigeria est une nation diversifiée, comprenant des populations chrétiennes et musulmanes, dans un cadre constitutionnel officiellement laïque. Bien que des épisodes de violence intercommunautaire aient eu lieu au cours de l'histoire postcoloniale du Nigeria, la violence sectaire a notablement augmenté au début des années 2000, alimentée par des leaders religieux des mouvements salafistes et wahhabites.

Parmi ces acteurs religieux se trouvait Ustaz Muhammad Yusuf, qui a gagné en soutien en critiquant le gouvernement sur des sujets tels que la corruption, la mauvaise gestion et l'héritage colonial des structures étatiques du Nigeria, y compris les écoles. L'agenda politique de Yusuf, formulé à travers l'islam, lui a valu le soutien populaire des couches les plus défavorisées de la population. Le groupe originel connu sous le nom de Boko Haram s'est formé au début des années 2000 autour d'Ustaz Yusuf et de sa mosquée Indimi à Maiduguri, dans l'État de Borno, au Nigeria. En juillet 2009, les partisans de Yusuf ont lancé une série d'attaques contre les biens de l'État, la police et les quartiers généraux militaires. L'intervention militaire qui a suivi a causé la mort de Yusuf, de plusieurs de ses partisans, ainsi que de nombreux civils vivant dans le quartier de Yusuf à Maiduguri. Une période de relative stabilité s'est ensuivie, tandis que le groupe passait dans la clandestinité. Cependant, depuis 2012, le conflit Boko Haram s'est étendu à travers le Bassin du Lac Tchad, affectant le nord-est du Nigeria, le nord du Cameroun, le sud-est du Niger et le sud-ouest du Tchad.

4.2. Impacts des groupes armés sur les communautés

Entre 2012 et 2013, Boko Haram, qui se désigne sous le nom de « Jama'atu Ahl as-Sunnah li-Da'awati wal-Jihad » (JAS-DJ), a pris le contrôle direct ou indirect des communautés agricoles autour de la forêt

³ Une abondante littérature a été publiée sur Boko Haram et la faction Shekau mais très peu d'ouvrages, pour des raisons évidentes de sécurité, tirent des données du terrain. Par conséquent, les comptes rendus sur l'économie politique de Shekau et de Boko Haram contiennent des informations éparses qui nécessitent une vérification plus approfondie.

de Sambisa, au Nigeria^{4,5}. Le groupe a attaqué des civils dans les écoles, les collèges, les bâtiments publics et religieux, ciblant à la fois les chrétiens et les musulmans non coopératifs. Les méthodes brutales de JAS-DJ ont mené à l'émergence d'un groupe opposé, l'État islamique en Afrique de l'Ouest (ISWAP), qui, en 2015, a cherché à établir une province islamique. Ce groupe s'est déplacé parmi les communautés sur les rives du Lac Tchad, entre Borno, au Nigeria, et Diffa, au Niger⁶. La crise humanitaire qui en a résulté a conduit à plus de 3 millions de personnes déplacées internes (PDI)⁷. Les effets humanitaires du conflit ont été exacerbés par des niveaux aigus d'insécurité alimentaire, de malnutrition et de problèmes de santé. En août 2023, l'ONU OCHA a déclaré que 11,1 millions de personnes avaient besoin d'une aide humanitaire immédiate. Le conflit entre les groupes armés non étatiques et les armées nationales, en collaboration avec la Force multinationale mixte (MNJTF), a eu un impact désastreux sur les moyens de subsistance, avec la destruction généralisée des services vitaux, des infrastructures, des routes, des hôpitaux, des écoles et des marchés, ainsi que de vastes étendues de terres agricoles devenues inutilisables⁸. Il y a un besoin urgent de soutien alimentaire et nutritionnel. Les conflits et l'insécurité ont mis à mal l'accès à la nourriture, et la mobilisation financière internationale reste faible⁹. En août 2023, seuls 30 % du financement nécessaire à l'aide humanitaire avait été atteint¹⁰. La violence et l'insécurité ont gravement paralysé les moyens de subsistance, empêchant les gens de cultiver, de paître, de pêcher et de faire du commerce ; les terres agricoles ont été négligées tandis que le lac et les rivières ont été déclarés interdits par les quatre gouvernements riverains. Les défis en matière de moyens de subsistance sont exacerbés par la fermeture forcée des marchés dans les principaux centres urbains de la région du lac Tchad par les quatre États du BLT¹¹. Ces dynamiques ont des conséquences néfastes sur la population civile : l'accès à la protection humanitaire reste très volatile. La plupart des camps de réfugiés et de personnes déplacées sont situés à proximité des grands centres urbains qui sont de plus en plus difficiles d'accès en raison de l'insécurité sur les routes et des restrictions de déplacement. Dans ce contexte, les agences humanitaires sont confrontées à d'énormes défis organisationnels et logistiques et ne peuvent accéder aux territoires récemment libérés qu'avec l'escorte armée des Forces de sécurité et de défense (FDS).

Les femmes ont été particulièrement touchées par le conflit. La région figure parmi les plus basses au classement de l'Indice de développement lié au genre. Par exemple, le Niger est classé dernier : Cameroun (151), Nigeria (157), Tchad (186), Niger (189)¹². Les actes de violence de genre ont considérablement augmenté depuis le début de la crise. Environ 7 000 femmes et filles auraient été

⁴ Jamalata Ahl as-Sunna liDajawati wellibad signifiant Groupe du peuple sunnite pour l'appel et le Jihad

⁵ La scission entre Shekau et le duo Nur/al-Barnawi est analysée dans A. Brigaglia, 2018, « *Slicing Off the Tumor: The History of Global Jihad in Nigeria as Narrated by the Islamic State* », *Politics & Religion*, vol. 12, n°2, pp. 199-224.

⁶ La rupture entre Shekau et le duo Nur/al-Barnawi est analysée dans A. Brigaglia, 2018, « *Slicing Off the Tumor: the history of Global Jihad in Nigeria as Narrated by the Islamic State* », *Politics & Religion*, 12 (2), p. 199-224.

⁷ Statistiques du portail de données opérationnelles du HCR : <http://data2.unhcr.org>. Août 2023.

⁸ La Force multinationale mixte a été créée dans les années 1990 par le Nigeria, le Cameroun, le Tchad et le Niger pour lutter contre le banditisme transnational. Depuis 2015, avec l'escalade de la crise de Boko Haram, le groupe de travail assume principalement des fonctions de lutte contre le terrorisme.

⁹ <https://reliefweb.int/report/nigeria/lake-chad-basin-humanitarian-snapshot-28-august-2023>

¹⁰ Ibid.

¹¹ Voir H. Kiari Fougou, « *Boko Haram, migrants forcés et conséquences économiques dans l'est du Niger* », in E. Chauvin, O. Langlois, C. Baroin, C. Seignaber (dirs.), *Conflits et violences dans le bassin du lac Tchad*, Marseille, IRD, pp. 161-172.

¹² Indices et indicateurs de développement humain : mise à jour statistique 2018

enlevées, violées ou forcées au mariage au Nigeria entre 2015 et 2020¹³. Les femmes sont également victimes d'enlèvements et de recrutement dans l'insurrection, où elles sont parfois contraintes à commettre des attentats-suicides¹⁴. Une étude réalisée au Niger souligne cependant que si certaines femmes sont recrutées de force ou collaborent involontairement avec des groupes, d'autres les rejoignent de leur propre gré¹⁵. Les femmes ont dû fuir leurs villages vers des camps de réfugiés et de personnes déplacées où elles sont confrontées à un risque plus élevé de violence basée sur le genre (REF). Dans les pays du BLC, les femmes et les filles ont moins de pouvoir que les hommes – sur leur corps, leurs décisions et leurs ressources. Ils continuent de vivre avec des traumatismes et une stigmatisation, ce qui entrave leur réinsertion sociale et économique. Cela peut conduire certaines personnes à recourir à des relations sexuelles de survie et à d'autres stratégies d'adaptation négatives, notamment le mariage et l'accouchement précoces et les risques pour la santé qui en découlent¹⁶. Le BLC a l'un des taux de mortalité maternelle les plus élevés au monde, avec 773,4 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes, un chiffre élevé même par rapport à de nombreux autres pays en crise prolongée en Afrique subsaharienne¹⁷.

4.3. Stratégie régionale de stabilisation—point d'entrée pour renforcer la résilience

La mise en place de la Stratégie régionale de stabilisation en 2018 illustre l'engagement de la Commission du bassin du lac Tchad à aller au-delà des stratégies militaires et à développer des réponses régionales non militaires. Ces efforts visent à compléter ceux de la Force multinationale mixte (MNJTF) et des États membres pour stabiliser les zones touchées et traiter les causes profondes de la crise. La Stratégie régionale de stabilisation, de relèvement et de résilience pour les zones affectées par Boko Haram dans le Bassin du Lac Tchad est organisée autour de trois piliers principaux.

1. Sécurité et droits de l'homme

Ce pilier promeut le respect des droits de l'homme en veillant à ce que les prestataires de services de sécurité opèrent avec intégrité selon les normes internationales. Il met l'accent sur des mécanismes de supervision efficaces et des mesures correctives appropriées.

2. Désarmement, démobilisation, rapatriement, réintégration et réinstallation (DDRRR) des personnes associées à Boko Haram

Ce pilier soutient la justice transitionnelle en renforçant les systèmes de justice criminelle et transitionnelle pour enquêter et poursuivre les personnes associées à Boko Haram.

3. Gouvernance et contrat social

Ce pilier se concentre sur le renforcement de l'état de droit et de la responsabilité. Il vise à améliorer la capacité des prestataires de l'état de droit à fournir des services efficaces aux citoyens, assurant une supervision civile et une responsabilité accrue.

¹³ *Projet de relèvement et de développement de la région du Lac Tchad* (P161706) de la Banque mondiale, 2020–2025.

¹⁴ « *Les femmes au cœur de Boko Haram et de la katiba Macina* », <https://issafrica.org/iss-today/women-at-the-heart-of-boko-haram-et-katiba-macina>

¹⁵ Ibid.

¹⁶ <https://reliefweb.int/report/cameroon/security-crisis-lake-chad-basin-erodes-women-s-livelihoods>

¹⁷ *Adolescent Filles dans Crise : voix du bassin du lac Tchad* [https://plan-uk.org/file/lake-chad-rep_orotp df/télécharger?toke n=4KaeBwan](https://plan-uk.org/file/lake-chad-rep_orotp_df/télécharger?toke n=4KaeBwan)

La Facilité Régionale de Stabilisation (FSR), liée à cette stratégie, a obtenu des succès notables dans la promotion de la stabilité et de la résilience dans le bassin du lac Tchad. Les principales réalisations du RSF comprennent le soutien aux réformes de la gouvernance locale, la facilitation de la réintégration des anciens combattants et le renforcement de la capacité des communautés locales à gérer les conflits et à s'adapter aux chocs. En renforçant les institutions locales et en promouvant une gouvernance inclusive, la RS a contribué de manière significative aux efforts de stabilisation et de relèvement dans la région.

L'évaluation JALUFRA, qui fournit une base multidimensionnelle détaillée pour guider les efforts de stabilisation, s'aligne sur les objectifs de la stratégie de stabilisation régionale. Il souligne l'importance d'une approche coordonnée et globale qui s'attaque aux facteurs structurels et immédiats de l'instabilité tout en tirant parti des capacités locales de résilience et de relèvement. Cette synergie entre RSF et JALFRA met en évidence le rôle essentiel des efforts intégrés pour parvenir à une paix et un développement durables dans le bassin du lac Tchad¹⁸.

5. Résultats de l'évaluation

5.1. Facteurs de fragilité dans le bassin du lac Tchad

Le Stratégie régionale de stabilisation, de relèvement et de résilience présente une fragilité complexe, alimentée par des défis en matière de gouvernance, l'épuisement des ressources, les disparités socio-économiques, la dégradation de l'environnement et des menaces sécuritaires omniprésentes. Les problèmes de gouvernance se manifestent par une faiblesse de l'État et la corruption, exacerbant la pauvreté et les inégalités sociales. La fragilité des ressources découle de la surexploitation de l'eau et des terres agricoles, critiques dans un contexte de stress climatique et de concurrence accrue. Les facteurs socio-économiques incluent des services et des infrastructures inadéquats, ce qui entrave le développement économique et perpétue la dépendance à l'agriculture de subsistance. Les défis environnementaux sont marqués par les effets du changement climatique, entraînant des sécheresses plus fréquentes et modifiant les moyens de subsistance traditionnels. Les préoccupations sécuritaires ne se limitent pas aux menaces des groupes extrémistes, mais incluent aussi la prolifération des armes légères, qui déstabilisent l'harmonie communautaire.

5.1.1. L'état de droit en tant que facteur de fragilité et son impact sur le bassin du lac Tchad

Le principe de l'état de droit, selon lequel tous les individus et institutions, y compris l'état lui-même, sont responsables devant des lois connues publiquement, appliquées de manière équitable et jugées de manière indépendante, est fondamental pour la gouvernance. Ces lois doivent être conformes aux normes et standards internationaux des droits de l'homme. Dans le bassin du lac Tchad, les écarts par rapport à ces principes contribuent de manière significative à la fragilité régionale, impactant la paix, la sécurité et la stabilité politique¹⁹.

¹⁸ Commission du bassin du lac Tchad et Commission de l'Union africaine, Stratégie régionale pour le rétablissement et la résilience des zones touchées par Boko Haram dans la région du bassin du lac, pp.7-10

¹⁹ [Organisation des Nations Unies, *Qu'est-ce que l'état de droit ?*, disponible sur : <https://www.un.org/ruleoflaw/what-is-the-rule-of-law/>, consulté le 18 avril 2025.](https://www.un.org/ruleoflaw/what-is-the-rule-of-law/)

Évaluation de l'état de droit dans le bassin du lac Tchad

- Déficits en matière d'égalité, de responsabilité et d'équité :** Dans les pays du bassin du lac Tchad, l'état de droit est sapé par un manque d'égalité, de responsabilité et d'équité. Cette insuffisance affecte l'accès des populations aux services publics et érode la confiance entre la population et l'État, affaiblissant le contrat social qui les lie. L'absence d'un état de droit solide se manifeste par la corruption, des processus juridiques longs et un accès insuffisant à la justice, ce qui contribue à la fragilité de la région²⁰.
- Impact sur le système judiciaire :** Le système de justice pénale dans ces pays est surchargé et marqué par des inefficacités, notamment des embouteillages et des détentions préventives prolongées. Par exemple, lors des ateliers avec les parties prenantes, il a été noté qu'au Cameroun, en vertu de la loi antiterroriste de 2014, la détention préventive peut être prolongée indéfiniment avec l'autorisation d'un procureur²¹. Cette situation est aggravée par la disponibilité limitée de la représentation juridique, avec des obstacles tels que le manque d'avocats, le coût élevé des services juridiques de qualité et une faible sensibilisation juridique parmi les accusés, y compris ceux accusés de terrorisme.
- Politisation des systèmes judiciaires :** Les perceptions selon lesquelles les systèmes judiciaires priorisent le pouvoir au détriment des citoyens dégradent davantage le sentiment d'équité et la confiance envers l'autorité de l'État²². Cette politisation des processus judiciaires alimente l'idée que la justice n'est pas impartiale mais plutôt soumise aux intérêts politiques. Cela est particulièrement visible dans les affaires liées au terrorisme, où les systèmes judiciaires sont perçus comme inadéquats et non séparés des enjeux politiques plus larges²³.
- Violations des droits de l'homme et problèmes de responsabilité :** Des rapports sur des violations des droits de l'homme au sein des systèmes judiciaires des quatre pays, y compris des cas de torture et d'arrestations arbitraires, soulèvent de sérieuses inquiétudes quant à la responsabilité des systèmes de justice pénale²⁴. Ces pratiques non seulement violent les normes internationales des droits de l'homme, mais sapent également les efforts pour maintenir la paix et la sécurité. Par exemple, au Nigeria, des enfants âgés de cinq ans ont été détenus sans inculpation pendant des mois, sans preuves suffisantes de liens avec Boko Haram. Au Cameroun, le recours à la torture dans le contexte de la lutte contre le terrorisme a été identifié comme une préoccupation particulière par le Comité des Nations Unies contre la torture. Ici, de nombreuses exécutions extrajudiciaires ont été signalées dans le contexte de la lutte contre le terrorisme et plusieurs dizaines de victimes de torture seraient mortes dans les locaux du bataillon d'élite d'intervention rapide et de la Direction générale des renseignements étrangers²⁵. Au Tchad, des cas de torture ont été signalés, ainsi que des arrestations de milliers de civils

²⁰ Ateliers de concertation régionale Vias sur l'identification des indicateurs de résilience et de vulnérabilité dans le bassin du lac Tchad, 2023.

²¹ Par exemple : Comité contre la torture, Observations finales concernant le deuxième rapport périodique du Tchad, 7 décembre 2022, para. 19. A. Naavi, La nouvelle loi antiterroriste du Tchad : un pas dans la bonne direction ? Institut d'Études de Sécurité, 2020. Au Cameroun : Comité contre la torture, Observations finales sur le cinquième rapport périodique du Cameroun, 2017.

²² Trias, *ibid.* KII 1, 26 septembre 2023. KII 4, 3 octobre 2023.

²³ KII 1, 26 septembre 2023.

²⁴ Human Rights Watch, *Nigeria : Des militaires détiennent des enfants comme suspects de Boko Haram*, 2019.

²⁵ Bercit, C., & Jake, N. (2019). *Condamnés à l'oubli : Mission d'enquête dans les couloirs de la mort*. Cameroun.

dans la région des lacs, certains mourants en détention²⁶. Au Niger, la lutte contre le terrorisme s'est d'abord caractérisée par l'arrestation de groupes allant jusqu'à 200 personnes²⁷. Si la situation s'est progressivement améliorée, l'afflux de personnes incarcérées pour terrorisme, couplé à des périodes de détention provisoire plus longues et à un faible nombre de juges spécialisés, a exercé une pression sans précédent sur le système pénitentiaire : le nombre officiel de personnes détenues pour terrorisme dans les prisons est passé d'une dizaine en 2014 à 1 082 en janvier 2023, ce qui représentait alors 8,5 % de la population carcérale du pays. Bien que le Tchad ait aboli la peine de mort pour les affaires de terrorisme en 2020, la peine capitale a été imposée au Cameroun et au Nigeria pour des délits similaires²⁸.

La stratégie régionale pour la stabilisation, le relèvement et la résilience de Boko Haram- les zones affectées du bassin du lac Tchad (RSSRR) soulignent la nécessité pour les prestataires de services de sécurité de maintenir les plus hauts standards d'intégrité et de respect des droits de l'homme. Toutefois, les cas documentés de violations des droits humains par les forces de sécurité, y compris les cas où les forces ont agi en toute impunité, restent une préoccupation majeure. Par exemple, au Nigeria, des renseignements militaires inexacts et une formation inadéquate ont conduit à des bombardements contre des villages qui ont tué plus de 425 civils entre septembre 2017 et 2023²⁹. Ces incidents, appelés Les « erreurs opérationnelles » commises par les autorités nationales illustrent les graves conséquences d'une formation et de procédures inadéquates³⁰. Selon une analyse du conflit du UNDP, ces violations des droits humains, ainsi que d'autres, telles que les déplacements forcés, les exécutions extrajudiciaires et les arrestations arbitraires, soulignent le besoin urgent de mesures plus strictes en matière de responsabilisation^{31, 32}. Il est crucial d'adhérer la Stratégie mondiale de lutte contre le terrorisme de l'ONU de 2006, qui prône l'état de droit et le respect des droits de l'homme comme fondements de la lutte contre le terrorisme. Renforcer la formation des agents de sécurité nationale. Il est impératif de renforcer les forces armées en matière de droits de l'homme et de droit humanitaire pour rétablir la confiance des civils et relever efficacement les défis sécuritaires complexes de la région³³.

²⁶ Département d'État des États-Unis, Country Reports on Terrorism 2020, Tchad. ISS, La nouvelle loi antiterroriste du Tchad : un pas dans la bonne direction ? 2020..

²⁷ Kaka, A. (2018). Protéger les individus de la détention arbitraire dans les opérations « antiterroristes » : L'expérience d'un État. *41e table ronde sur les problématiques actuelles du droit international humanitaire*, San Remo. Dũka, H. (2018). L'expérience du Niger en matière de coopération militaire et judiciaire. In J. Dosavan & M. Lafas (Dir.), *Quand la poussière retombe : La justice face au terrorisme dans le Sahel* (pp. xx-xx). Global Center on Cooperative Security.

²⁸ KII 4, 3 octobre 2023. C. Berrit, and N. Jake, *Condamnés à l'oubli. Mission derauêta dans les couloirs de la mort*. CAPerOUR 2019. The Human Rights Law Service HURILAWs, Press Statement in Commemoration of October 10 - World Day against the Death Penalty, 2019.

²⁹ ISS, les erreurs militaires du Nigeria ont coûté au pays ses civils, 2023. Indique des problèmes persistants avec les risques pour les civils dus aux opérations militaires antiterroristes.

³⁰ Ibid.

³¹ UNDP, Analyse des conflits dans le bassin du lac Tchad, op. cit, p. 12.

³² Institution nationale des droits de l'homme. (2023, 2 octobre). *Rapport annuel*. Human Rights Watch. (2021). *Cameroun : Les attaques de Boko Haram s'intensifient dans la région de l'Extrême-Nord*. Amnesty International, Cameroon's secret torture chambers: Human rights violations and war crimes in the fight against Boko Haram, 2017. FIDH, La résurgence de Boko Haram menace les Etats frontaliers du lac Tchad. Note de retour de mission de terrain, 2019. Bertib, C., & Jake, N. (2019). *Condamnés à l'oubli : Mission d'enquête dans les couloirs de la mort*. Cameroun.

³³ Club OCDE du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest. (2021). *Les acteurs non militaires comme stratégie régionale dans la région du lac Tchad* (p. 21). <https://www.oecd.org/swac>.

5. **Impact sur les opérations antiterroristes** : L'efficacité des opérations antiterroristes repose largement sur le strict respect de l'état de droit et des droits de l'homme. Malgré les efforts déployés par la Force multinationale mixte (MNJ TF), créée par l'Union africaine et les États membres de la CBLT en 2015 pour lutter contre Boko Haram par le biais d'opérations transfrontalières, la confiance entre les civils et les forces de sécurité reste faible. Cela est dû en partie aux injustices perçues dans le traitement des cas de membres présumés de Boko Haram, où les garanties procédurales lors des procès sont souvent négligées³⁴. Par exemple, un avocat a souligné que les suspects sont souvent présumés coupables, ce qui fait que la charge de la preuve incombe à l'accusé, qui doit prouver son innocence³⁵.

En outre, les arrestations massives ont exercé une pression financière considérable sur un système pénitentiaire déjà surchargé, décrit par un responsable comme étant dans un « état de délabrement avancé³⁶ ». Cette situation a exacerbé les conditions de détention dans les prisons, entraînant des pénuries de nourriture, de produits d'hygiène et d'espace adéquat, et a même entraîné la mort de détenus dans certains pays du bassin du lac Tchad (BLC)^{37,38}. Malgré ces efforts, la sécurité et la paix aux niveaux de Re-Rake Haram n'ont pas été rétablies. Certaines zones restent sous contrôle djihadiste et, même si la violence a diminué grâce aux efforts militaires conjoints et à l'aide humanitaire, des défis importants subsistent³⁹. Les violations des droits humains commises par les forces de sécurité restent une préoccupation majeure, avec des cas tels que des bombardements accidentels perpétrés par l'armée de l'air nigériane, qui ont fait d'importantes victimes civiles. Ces incidents, souvent minimisés Les « erreurs opérationnelles » des autorités, ainsi que d'autres abus présumés tels que les déplacements forcés et les exécutions extrajudiciaires, soulignent le besoin urgent d'une meilleure formation aux droits de l'homme et au droit humanitaire parmi les forces de sécurité afin de rétablir la confiance des civils et de renforcer leur responsabilité.

Pour relever efficacement les défis du bassin du lac Tchad, une stratégie globale visant à responsabiliser le public, à lutter contre l'impunité et à renforcer la formation des forces de sécurité aux droits de l'homme et au droit humanitaire est essentielle. Cette approche est essentielle pour restaurer la confiance entre les civils et les forces de sécurité, ce qui est crucial pour la stabilisation et la paix à long terme dans la région. La stratégie souligne l'importance de renforcer l'état de droit, non seulement par le biais de réformes judiciaires, mais également en veillant à ce que ces réformes soient à la fois perçues

³⁴ Groupe de travail des Nations Unies sur l'utilisation de mercenaires. (2018, 23 avril). *Déclaration de débriefing sur sa mission au Tchad (16–23 avril 2018)*. <https://www.ohchr.org> Human Rights Watch. (2019). *Nigeria : Des militaires détiennent des enfants en tant que suspects de Boko Haram*. <https://www.hrw.org>. In Cameroon Bercit, C., & Jake, N. (2019). *Condamnés à l'oubli : Mission d'enquête dans les couloirs de la mort*. Earerrera 2019. Human Rights Committee. (2017). *Concluding observations on the fifth periodic report of Cameroon* (para. 28). Nations Unies.

³⁵ IC 4, 3 octobre 2023.

³⁶ C'est le cas, par exemple, au Niger : H. Püke, « L'expérience du Niger en matière de coopération militaire et judiciaire », in J. Nozawa et M. Lafas (dir.), *Quand la poussière retombe : La justice face au terrorisme dans le Sahel*, Global Center on Cooperative Security, 2018. Voir également : A. Jakon, « Protéger les individus de la détention arbitraire dans les opérations « antiterroristes » : L'expérience d'un État », *41e table ronde sur les problématiques actuelles du droit international humanitaire*, San Remo, 2018.

³⁷ IC 7, 2 octobre 2023.

³⁸ Par exemple au Tchad : FIDH, op. cit. Par exemple au Cameroun : IC 4, 3 octobre 2023.

³⁹ Par exemple Kauterkal prison au Niger, ou Marave prison au Cameroun. IC 4, 3 octobre 2023. IC 6, 2 octobre 2023.

comme équitables et véritablement impartiales. L'Union africaine et les États membres de la CBLT ont mandaté la Force multinationale mixte (MNJ TF) en 2015 pour mener des opérations antiterroristes transfrontalières contre Boko Haram. Malgré ces efforts, la région reste confrontée à des défis importants en raison des tactiques de guérilla de Boko Haram et de l'ISWAP, qui entravent l'obtention de résultats durables en matière de sécurité. En outre, certaines zones de gouvernement local restent sous contrôle djihadiste, et l'insécurité généralisée affecte les civils, en particulier ceux qui ont perdu leur maison, leur famille et leurs biens.

5.1.2. Sécurité et cohésion sociale

La cohésion sociale est définie comme le degré de connectivité et de solidarité entre les groupes au sein de la société. Dans le Bassin du Lac Tchad, les relations entre l'État et ses citoyens peuvent être interprétées à travers la théorie du « pouvoir hybride »⁴⁰. Autrement dit, la légitimité est obtenue et maintenue non seulement par des processus gouvernementaux formels, mais aussi par l'existence d'un système informel de pouvoir. Dans les contextes fragiles, les acteurs non étatiques peuvent exploiter le manque de légitimité de l'État pour créer une forme alternative de pouvoir, comme l'ont fait Boko Haram et l'ISWAP dans le bassin du lac Tchad.

Érosion de la cohésion sociale

La cohésion sociale dans le Bassin du lac Tchad s'est considérablement détériorée en raison des conflits en cours, notamment depuis l'escalade avec Boko Haram en 2010. Cette érosion se manifeste selon deux axes principaux⁴¹ :

Érosion verticale

Elle décrit la perte de confiance entre les communautés et les autorités gouvernementales, marquée par l'incapacité de l'État à répondre aux besoins et préoccupations sécuritaires des citoyens. Le sentiment d'abandon, aggravé par des problèmes de corruption et de mauvaise gouvernance, éloigne la population des institutions nationales, notamment dans les zones rurales isolées.

Érosion horizontale

Au niveau communautaire, on observe une diminution de la volonté collective de s'engager et de collaborer pour des objectifs communs de paix et de développement durable. Cette fracture est alimentée par la marginalisation, la stigmatisation et l'accès inégal aux moyens de subsistance. L'absence de récits ou de plateformes unificatrices qui promeuvent une identité collective complique encore les efforts visant à renforcer la cohésion sociale.

Ces érosions sont essentielles à la compréhension des dynamiques sociales complexes au sein du bassin du lac Tchad, illustrant à quel point les questions de gouvernance, de sécurité et de disparités socio-économiques sont profondément liées aux défis plus larges de stabilité et de développement dans la région. Le rapport sur l'Indice de développement humain (HDI) de 2021-2022 souligne les disparités au sein de la région, plaçant le Cameroun au 151^e rang avec un statut de « développement humain

⁴⁰ Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). (2010). *La légitimité de l'État dans une situation fragile*. <https://www.oecd.org>

⁴¹ Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). (2022). *Promesse, péril et résilience : Voix des agropasteurs dans les régions frontalières de l'Afrique* (pp. 92–103). <https://www.undp.org>

moyen⁴² ». En revanche, le Tchad et le Niger se situent au bas de l'indice, au 190^e rang et le Nigéria est légèrement meilleur à 189 respectivement, classé dans la catégorie « Faible développement humain », à 161. Ces classements reflètent des défis nationaux plus larges, mais sont encore plus aigus dans les régions du lac Tchad, qui sont en retard par rapport aux indicateurs de développement national déjà faibles. Ces zones souffrent d'une prestation de services inadéquate et manquent d'infrastructures de base, essentielles au bien-être et à la résilience de la société. Des investissements insuffisants dans des services essentiels tels que la santé et l'éducation nourrissent des sentiments anti-étatiques et créent un vide que des acteurs non étatiques, notamment des groupes extrémistes comme Boko Haram et plus tard l'ISWAP, ont exploité⁴³. Ces groupes se sont ancrés dans le tissu communautaire en fournissant des services alternatifs en matière de fiscalité, de justice, d'éducation et de résolution de conflits. Cette implication non seulement remet en cause la légitimité de l'État, mais complique également les efforts de lutte contre le terrorisme, à mesure que les frontières entre civils et insurgés deviennent floues. L'intégration des groupes insurgés dans les cadres sociaux et économiques de la région constitue un obstacle important à la restauration de la gouvernance nationale et locale, entravant encore davantage la réparation de la cohésion sociale sur les axes vertical et horizontal. Cette dynamique complexe souligne la nécessité cruciale de stratégies globales qui s'attaquent à la fois aux symptômes et aux causes profondes de l'instabilité et du sous-développement dans le bassin du lac Tchad.

Conséquences du développement inégal

Les disparités de développement à long terme dans la région du lac Tchad affectent considérablement la cohésion sociale et la sécurité, comme en témoignent notamment les mauvaises performances constantes de ces zones en termes d'indices de développement humain. Ces indices révèlent un grave sous-investissement dans des services essentiels tels que la santé et l'éducation, ce qui non seulement engendre des sentiments anti-étatiques, mais rend également les communautés vulnérables à l'influence des groupes insurgés. En l'absence d'une gouvernance étatique efficace, des groupes comme Boko Haram et ISWAP sont intervenus pour combler le vide, en proposant des services essentiels comme la fiscalité, la justice et l'éducation⁴⁴. Cette implication permet à ces groupes de s'intégrer dans le tissu social local, compliquant les efforts de lutte contre le terrorisme à mesure qu'ils s'intègrent à la communauté. Les restrictions économiques imposées par les forces de sécurité de l'État exacerbent ces défis. Dans la région du lac Tchad, les mesures de sécurité ont sévèrement restreint les activités économiques et les moyens de subsistance locaux, avec des impacts significatifs sur des groupes ethniques spécifiques⁴⁵. Par exemple, les peuples Kanuri et Buda, en particulier dans les zones riveraines des lacs tchadiens, ont été confrontés à des restrictions ciblées. Au Niger, des activités telles que la pêche et la culture du poivron rouge ont été réduites en raison des craintes que les bénéficiaires pourraient soutenir Boko Haram/ISWAP. De même, au Tchad, l'armée a interdit la pêche et l'agriculture dans certaines zones proches du lac, la simple présence dans ces zones pouvant conduire à des accusations d'association avec des groupes extrémistes. Ces restrictions motivées par la sécurité non seulement sapent la confiance dans les forces armées, mais aggravent également les divisions communautaires, où les militaires sont souvent perçus non pas comme des protecteurs mais comme des

⁴² Mémoires économiques régionaux de la Banque mondiale pour le lac Tchad : <https://www.worldbank.org/en/region/afri/publication/lake-chad-memorandum-economique-regional-developpement-pour-la-paix>.

⁴³ Promesse, péril et résilience : voix des agropasteurs dans les régions frontalières de l'Afrique, UNDP, 2022.

⁴⁴ Vivekananda, J., Wall, M., Sakestre, F., & Jagaraian, C. (s.d.). *[Détail bibliographique à préciser si disponible]*.

⁴⁵ Ibid.

opresseurs⁴⁶. La vulnérabilité qui en résulte et la perte de confiance dans les efforts du gouvernement entravent considérablement à la fois la cohésion sociale et les opérations antiterroristes efficaces, ce qui rend difficile la stabilisation de la région et la reconstruction d'une relation de coopération entre l'État et ses citoyens⁴⁷.

Restriction des activités économiques et difficultés sociales

Les mesures de sécurité imposées par les forces de l'État, y compris les restrictions sur les activités économiques, ont encore plus tendu la cohésion sociale. Dans certaines régions du Tchad, du Niger et du Nigeria, les restrictions militaires sur la pêche, l'agriculture et l'accès aux marchés ont non seulement entravé la viabilité économique des communautés, mais ont également conduit à une perception généralisée des forces militaires comme des oppresseurs plutôt que des protecteurs. Cette dynamique est particulièrement préjudiciable dans les zones où les groupes insurgés sont actifs, car les communautés peuvent considérer ces groupes comme des sources alternatives d'autorité et de protection⁴⁸.

Stigmatisation et fragmentation

La stigmatisation et la fragmentation ont un impact profond sur la cohésion sociale horizontale au sein des communautés du bassin du lac Tchad. Des groupes ethniques spécifiques, tels que les Kanuri, les Buduma et Fulani, sont confrontés à une stigmatisation fondée sur des griefs historiques et sur les politiques de sécurité contemporaines. Cette stigmatisation érode non seulement la confiance au sein des communautés, mais influence également leurs interactions avec les forces de l'État, les poussant souvent à s'aligner ou à s'opposer à ces forces en fonction de leur traitement et de la dynamique de sécurité dominante⁴⁹. Dans l'État de Borno, au Nigéria, la forte stigmatisation de la communauté Kanuri l'a amenée à s'aligner sur les forces armées pour éviter d'être prise pour cible parce qu'elle soutient le terrorisme. De plus, les restrictions d'accès aux ressources essentielles telles que les marchés hebdomadaires, la pêche, les pâturages et les zones agricoles ont encore tendu les relations entre ces communautés et l'État, érodant progressivement la confiance entre les institutions et les citoyens. Au niveau national, l'accession au pouvoir de plusieurs dirigeants régionaux a été contestée, compliquant encore davantage la création de récits fédérateurs. Par exemple, au Tchad, la mort soudaine du président Déby en avril 2021 a donné naissance à un gouvernement de transition dirigé par son fils, Mahamat Déby, dont les efforts pour établir un dialogue national se sont heurtés à la résistance des groupes rebelles⁵⁰. Au Cameroun, malgré la réélection du président Paul Biya en 2018, le pays peine à assurer sa cohésion, notamment avec les régions anglophones qui contestent le statu quo et les troubles persistants provoqués par Boko Haram dans le nord. Au Nigeria, les élections de 2023 ont vu Bola Ahmed Tinubu accéder à la présidence sur fond de critiques sur la transparence électorale et d'échecs logistiques de la part de la Commission électorale nationale indépendante (CENI). En outre, un récent

⁴⁶ International Crisis Group. (2021, janvier). *Nouveaux défis pour l'armée tchadienne*. <https://www.crisisgroup.org>

⁴⁷ Centre pour les civils en conflit. (2015). « *Quand nous ne pouvons pas voir l'ennemi, les civils deviennent l'ennemi* » : *Vivre pendant les six années d'insurrection au Nigeria*. <https://civiliansinconflict.org>.

⁴⁸ Locchi, A. (2020). Les dangers de la déconnexion. *International Spectator*, 55(4), 84–99. <https://www.tandfonline.com>

⁴⁹ Ibid.

⁵⁰ Chatham House. (2023, 3 mars). *Les résultats des élections au Nigeria mettent en lumière la privation du droit de vote*. <https://www.chathamhouse.org/2023/03/nigerias-election-results-put-disenfranchisement-spotlight>

coup d'État au Niger a encore davantage déstabilisé la région du Sahel déjà fragile, exacerbant les défis actuels de la région dans la réalisation de la cohésion nationale et régionale⁵¹.

Impact sur la jeunesse et le déplacement

La crise dans le bassin du lac Tchad (BLC) a un impact profond et disproportionné sur les jeunes, exacerbant les vulnérabilités dans les dimensions sociale, économique et sécuritaire. Des taux de chômage élevés, le manque d'opportunités éducatives et des menaces constantes de recrutement par des groupes militants ou de persécutions injustifiées par les forces de sécurité nationales sont monnaie courante. Les jeunes hommes sont confrontés à la double menace d'être qualifiés de terroristes par les armées nationales ou d'être recrutés par des groupes insurgés. Pour les jeunes femmes, en particulier les adolescentes, la crise restreint considérablement les choix de vie, les exposant à diverses formes de violence, notamment la violence liée aux conflits, la violence communautaire et la violence domestique⁵². Cette vulnérabilité conduit souvent à des mariages précoces et forcés (CEFM) et à des grossesses d'adolescentes, qui sont alimentés par la détérioration des conditions économiques, l'augmentation de l'insécurité alimentaire et les attentes culturelles. Ces facteurs limitent considérablement leur accès à l'éducation et aux opportunités économiques futures, renforçant ainsi les disparités entre les sexes.

Le déplacement forcé de millions de personnes en raison du conflit et de la dégradation de l'environnement ajoute un autre niveau de complexité, mettant à rude épreuve des ressources déjà limitées et intensifiant la concurrence pour les emplois, les terres et les services entre les communautés déplacées et d'accueil. Ce déplacement conduit à des conditions de vie surpeuplées, exacerbe la pauvreté et accroît la violence basée sur le genre, exerçant une pression supplémentaire sur les structures sociales fragiles⁵³. Les programmes d'aide humanitaire et de développement sont souvent critiqués de ne pas reconnaître les besoins nuancés des diverses populations de jeunes. Les programmes ont tendance à traiter les jeunes comme un groupe homogène ayant des besoins et des aspirations similaires, ignorant les différences cruciales de milieu social et économique. Cet oubli peut conduire à une « capture par l'élite », dans laquelle des individus plus connectés ou instruits dominent l'accès aux interventions, perpétuant potentiellement les inégalités et excluant les plus vulnérables⁵⁴. De plus, les mouvements massifs de population perturbent la cohésion sociale et mettent à rude épreuve les relations déjà précaires entre les différents groupes. L'arrivée de populations déplacées dans les communautés d'accueil entraîne souvent une pénurie de ressources essentielles comme le logement, les soins de santé et les services d'éducation, mettant ainsi à rude épreuve le tissu social. L'expansion urbaine dans la région, en particulier au Tchad et au Nigeria, a été importante, entraînée par les déplacements forcés, la migration des zones rurales vers les zones urbaines et la croissance naturelle de la population. Entre 2000 et 2020, le Tchad et le Nigeria ont représenté respectivement 40 % et 36 % de cette croissance urbaine. Cette urbanisation rapide a conduit à une concurrence accrue pour les ressources naturelles,

⁵¹ Amnesty International. (2021, mars). *Niger : période post-électorale marquée par la violence, les arrestations massives et les perturbations d'Internet*. <https://www.amnesty.org/en/latest/news/2021/03/niger-post-election-period-marred-par-violence/>

⁵² Réseau de pratique humanitaire. (2023, avril). *Inclusion des jeunes dans le bassin du lac Tchad : quatre obstacles majeurs*. <https://odihpn.org/publication/youth-inclusion-in-the-lake-chad-basin-four-key-barriers/>

⁵³ Monash University. (S.d.). *Adolescentes dans le bassin du lac Tchad : Urgence complexe et menaces multiples*. https://www.monash.edu/_data/assets/pdf_file/0011/1801946/Policy-brief-Lake-Chad-Basin.pdf

⁵⁴ « Inclusion des jeunes dans le bassin du lac Tchad : quatre obstacles majeurs », op. cit.

telles que la terre, l'eau et le bois, entraînant de graves conséquences sociales, économiques et environnementales⁵⁵.

L'interaction complexe entre les défis sécuritaires et la cohésion sociale met en évidence la nature multiforme de la fragilité dans le bassin du lac Tchad. Pour relever efficacement ces défis, il faut des stratégies nuancées, culturellement conscientes et inclusives qui renforcent à la fois la sécurité et le tissu social des communautés.

5.1.3. Le changement climatique et la dégradation de l'environnement comme facteurs de fragilité

Impact du déclin du lac Tchad

Historiquement, le lac Tchad était l'un des plus grands marécages d'Afrique et le sixième plus grand plan d'eau douce au monde. Il a subi des changements drastiques qui ont affecté sa taille et les moyens de subsistance des populations qui en dépendent. Dans les années 1960, il couvrait une vaste superficie de 25 000 km², jouant un rôle crucial en tant que centre commercial pour le Sahel et abritant une flore et une faune endémique diversifiée. Cependant, dans les années 1990, après de graves sécheresses dans les années 1970 et 1980 et une augmentation de la demande en irrigation, la surface du lac avait rétréci à environ 2 000 km², soit une réduction de plus de 95 % en trois décennies⁵⁶. Ce changement drastique était principalement dû à la diminution des précipitations et à l'augmentation des prélèvements d'eau pour l'agriculture, modifiant l'équilibre hydrique dans ce bassin peu profond et climatiquement sensible⁵⁷. Aujourd'hui, le Lac Tchad a partiellement récupéré, atteignant environ 14 000 km², restant relativement stable au cours des deux dernières décennies grâce aux contributions des eaux souterraines et de surface qui ont aidé à augmenter le stockage total de l'eau^{58, 59}.

La gestion du lac Tchad et de son environnement est cruciale pour comprendre la fragilité de la région. Le déclin du lac représente non seulement un défi environnemental important, mais met aussi en évidence les impacts socio-économiques sur les communautés qui dépendent de ses ressources. Actuellement, seuls le Cameroun et le Tchad ont des rives bordant le lac Tchad⁶⁰. La dissonance entre les autorités locales et les réglementations étatiques a permis à des groupes armés non étatiques d'exploiter l'absence d'équité réglementaire, compliquant davantage la gestion des ressources du lac⁶¹.

⁵⁵ Statistiques du portail de données opérationnelles du HCR : <http://data2.unhcr.org>. Août 2023.

⁵⁶ Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). (S.d.). *Lac Tchad : Points chauds du changement environnemental*. Division de l'alerte précoce et de l'évaluation (DEWA). <https://na.unep.net/atlas/webatlas.php?id=2176> *ibid*.

⁵⁷ Vivekananda, J., Wall, M., Sylvestre, F., & Jagannathan, C. (2019). *Renforcer la stabilité : Faire face aux risques climatiques et de fragilité dans la région du lac Tchad – Résumé exécutif*. Adelphi Research. <https://shoring-up-stability.org/wp-content/uploads/2019/06/Shoringup-Stability-ExecutiveSummary.pdf>

⁵⁸ La majeure partie des précipitations de la région se produit dans le tiers sud du bassin versant du lac Tchad, contribuant à environ 90 pour cent du ruissellement du bassin. Les deux tiers nord sont dominés par des conditions arides.

⁵⁹ UNEP, s.d., Lac Tchad. Points chauds du changement environnemental. Division de l'alerte précoce et de l'évaluation (DEWA). Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). <<https://na.unep.net/atlas/webatlas.php?id=2176>> (Consulté le 10.09.22).

⁶⁰ AGI. (S.d.). *Le bassin du lac Tchad : Les populations sont coincées entre le changement climatique et l'insécurité*. <https://www.acted.org/en/in-the-lake-chad-basin-populations-are-trapped-between-climate-change-and-insecurity/>.

⁶¹ Chan-Dug, B., Sixte, F., Papa, F., et al. (2020). L'hydrologie du lac Tchad face au changement climatique actuel. *Scientific Reports*, 10, 5498. <https://doi.org/10.1038/s41598-020-62417-w>

Environ 18 millions de personnes réparties dans les quatre pays qui composent le Bassin du Lac Tchad dépendent du lac pour leur subsistance. Ces communautés ont été significativement affectées par la corruption, la collusion et le népotisme, ce qui compromet la gestion efficace du lac et la stabilité économique⁶².

Impact du changement climatique et de la variabilité

Le climat futur dans le bassin du lac Tchad devrait présenter des conditions météorologiques plus extrêmes et imprévisibles, ayant un impact considérable sur les aspects sociaux, économiques et environnementaux. Des documents clés tels que la Stratégie de développement spatial pour le Sahel⁶³ et *Voices of Agropastoralists in Africa's Borderland Regions*⁶⁴ soulignent une augmentation de l'imprévisibilité des précipitations qui pourrait aggraver les problèmes liés à l'agriculture et aux ressources en eau. Le lac Tchad, crucial pour les moyens de subsistance de la région, a connu une réduction de sa taille, principalement en raison de précipitations irrégulières et d'un prélèvement accru d'eau agricole, bien que les récentes contributions des eaux souterraines aient apporté une certaine stabilité. Cette imprévisibilité environnementale, conjuguée à l'augmentation des phénomènes météorologiques extrêmes comme les sécheresses prolongées et les précipitations irrégulières, devrait peser davantage sur la production agricole et les ressources en eau. De telles tensions amplifient la concurrence pour l'accès aux ressources, ce qui pourrait aggraver les conflits, notamment entre éleveurs et agriculteurs au sujet de l'utilisation de l'eau et des terres. Les stratégies d'adaptation des communautés locales sont constamment mises à rude épreuve, les pratiques traditionnelles telles que la migration saisonnière devenant moins viables en raison de conditions climatiques imprévisibles⁶⁵. Cette situation est aggravée par les perturbations socio-économiques liées au conflit, qui augmentent les risques d'insécurité alimentaire et de déplacement⁶⁶.

En résumé, l'augmentation de la variabilité climatique dans le bassin du lac Tchad est sur le point d'intensifier les défis, affectant la stabilité et la durabilité de la région. La résolution de ces problèmes nécessite des approches intégrées qui tiennent compte de l'interaction complexe des facteurs environnementaux, socio-économiques et géopolitiques pour renforcer la résilience locale.

Défis réglementaires et gestion des ressources

Le problème central de la fragilité environnementale autour du lac Tchad découle de la disparité entre les réglementations étatiques formelles et les pratiques coutumières locales en matière de gestion des ressources naturelles. Bien que les lois étatiques soient conçues pour contrôler l'accès aux ressources, les autorités coutumières exercent souvent un contrôle effectif sur l'attribution de ces droits. Cette division des pouvoirs peut provoquer des conflits et affaiblir la légitimité de l'État. Les autorités

⁶² En partant des estimations démographiques de 2016-2017 issues de l'échange de données humanitaires, la population dans les huit régions totalise 18 253 571 <https://data.humdata.org/dataset/lake-chad-basin-baseline-population>.

⁶³ ONU-Habitat, Gouvernement de la Suède & Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). (2023). *Stratégie de développement spatial pour le Sahel : Vers un réseau d'établissements humains sûrs, inclusifs, résilients et durables* (pp. 24–29).

⁶⁴ Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). (2022). *Promesse, péril et résilience : Voix des agropasteurs dans les régions frontalières de l'Afrique* (pp. 92–103).

⁶⁵ Vivekananda, J., Wall, M., Sylvestre, F., & Jagannathan, C. (2019, mai). *Renforcer la stabilité : Faire face aux risques climatiques et de fragilité dans la région du lac Tchad – Résumé exécutif*. Adelphi Research. <https://shoring-up-stability.org/wp-content/uploads/2019/06/Shoring-up-Stability-ExecutiveSummary.pdf>

⁶⁶ Ibid.

traditionnelles comme l'aristocratie Kanuri, les chefs Kanembu et les chefs Kotoko jouent un rôle clé dans la gestion des ressources, mais se concentrent souvent sur les bénéfices immédiats, ce qui peut entraîner des pratiques non durables et une concurrence accrue pour des ressources limitées. Une telle concurrence exacerbe les tensions et les conflits au sein des communautés et entre elles.

Formellement, les responsables nommés par l'État, comme les gouverneurs des États du Nigeria anglophone ou les chefs de région des pays voisins francophones, sont censés réglementer l'accès aux ressources en vertu des lois nationales. Mais en réalité, ce sont les autorités coutumières qui gèrent ces ressources sur le terrain. Ils agissent en tant que principaux régulateurs de l'utilisation des ressources, prenant des décisions sur qui peut accéder à ces ressources et les utiliser. Cette pratique positionne les institutions coutumières comme les principaux acteurs de la gestion des ressources du lac Tchad, éclipsant les institutions étatiques⁶⁷. La gestion efficace des pressions environnementales et sociales nécessite une approche de cogestion entre les gouvernements nationaux et les communautés locales. Le modèle « interventionniste » de Garrett Hardin⁶⁸, qui prône l'intervention de l'État pour renforcer la gestion des ressources, ne répond pas aux attentes dans ce contexte. De même, le modèle des « institutions adaptatives », qui repose sur la collaboration entre les communautés locales et l'État pour développer des droits de propriété complets, fournit un cadre plus approprié. Cependant, les pratiques actuelles des institutions coutumières, qui fonctionnent comme si elles seules étaient habilitées à réguler l'accès aux ressources naturelles tant pour les communautés locales que pour les utilisateurs immigrés, mettent en évidence la nécessité d'une cogestion⁶⁹. Cette approche unilatérale des institutions coutumières crée un écart important entre les cadres législatifs formels et les pratiques réelles sur le terrain. Pour gérer efficacement les pressions environnementales et sociales, il est crucial de combler ce fossé grâce à une stratégie de coopération impliquant à la fois les acteurs étatiques et communautaires travaillant ensemble.

Corruption et mauvaise gestion

La corruption, la collusion et le népotisme dans la gestion des ressources naturelles du Bassin du Lac Tchad compromettent considérablement la stabilité de la région. Ces pratiques corrompues érodent la confiance envers les autorités traditionnelles et étatiques, favorisant ainsi l'émergence de groupes armés non étatiques comme Boko Haram et l'ISWAP, qui proposent parfois des structures de gouvernance alternatives. Ces autorités traditionnelles délivrent des licences pour les sites de pêche, qui incluent des engins ou des casiers spécifiques, souvent en échange de paiements. Ces licences peuvent également être redistribuées aux forces de patrouille conjointes, qui comprennent les forces de sécurité et les forces armées. L'administration de ces licences serait en proie à la corruption. Par exemple, les pêcheurs, les éleveurs et les agriculteurs autour du lac signalent des pratiques de corruption courantes parmi les « Eaux et Aigrettes » ou agents forestiers. Pour équilibrer l'accès aux ressources naturelles, des négociations longues et complexes sont nécessaires entre les administrateurs et les utilisateurs des ressources, favorisant ainsi un environnement propice à la corruption, à la collusion, au népotisme et

⁶⁷ Locchi, A. (2022). *Vivre la crise au bord du lac Tchad : Ressources, violence et travail*. Routledge.

⁶⁸ Hardin, G. (1968, 13 décembre). La tragédie des biens communs : Le problème de la population n'a pas de solution technique ; cela nécessite une extension fondamentale de la moralité. *Science*, 162(3859), 1243–1248. <https://doi.org/10.1126/science.162.3859.1243>

⁶⁹ Baserue, E. (1965). *La condition de la croissance agricole : L'économie du changement agraire sous la pression démographique*. Allen et Lewis

aux pratiques monopolistiques⁷⁰. Cet environnement contribue de manière significative à la méfiance croissante entre les autorités traditionnelles et étatiques et les personnes qui dépendent des ressources du lac.

Implications économiques et sécuritaires

Les défis environnementaux et économiques dans le BLC sont profondément liés aux mesures de sécurité imposées pour contrer les groupes insurgés. Les forces de sécurité de la région ont parfois restreint les activités économiques locales, comme la pêche et l'agriculture, pour empêcher que ces ressources ne profitent à des groupes insurgés tels que Boko Haram et ISWAP. Cependant, ces restrictions ont gravement affecté les moyens de subsistance locaux, exacerbant la pauvreté et favorisant le ressentiment envers les autorités de l'État. Ce mécontentement peut, par inadvertance, accroître la sympathie locale pour les récits proposés par ces groupes insurgés.

L'approche administrative de la gestion des ressources naturelles dans le BLC reflète un dualisme institutionnel de longue date, héritage des modèles de contrôle coloniaux et historiques. À l'époque coloniale et encore aujourd'hui, des cadres réglementaires ont souvent été élaborés, mais la gestion réelle est souvent revenue aux pratiques traditionnelles établies à l'époque coloniale. Par exemple, dans la région du Kanem-Borno (qui fait partie du Nigeria et du Niger actuels), le contrôle des ressources lacustres a été historiquement influencé par des impératifs défensifs. Tant dans le lac Tchad francophone que dans le Borno sous domination britannique, la collecte des taxes pour l'accès aux ressources naturelles était gérée par les autorités traditionnelles telles que les Bulama ou les Lawan⁷¹. Au fil du temps, ces autorités coutumières ont renforcé leur emprise, créant un quasi-monopole sur l'accès à ces ressources⁷². Ce monopole a souvent conduit les aristocraties Kanuri et Kanembu à privilégier le profit plutôt que la durabilité, favorisant les inégalités sociales, le déséquilibre environnemental et parfois des conflits violents ou des conflits intercommunautaires⁷³. Ces conditions ont permis à des groupes comme Boko Haram et ISWAP de se positionner comme régulateurs alternatifs. Ces groupes insurgés ont introduit des mesures telles que la réduction des frais de transaction, la normalisation des tarifs, la proposition de résolution juridique des litiges et la mise en place de prix plafonds sur certains produits sur les marchés autour du lac Tchad⁷⁴. Ces politiques ont séduit les commerçants locaux et les utilisateurs des ressources, permettant une relance des activités économiques dans des zones où les mesures de sécurité imposées par l'État avaient étouffé la productivité. Une telle dynamique illustre l'interaction complexe des facteurs environnementaux, économiques et sécuritaires dans la région, compliquant les efforts visant à restaurer la stabilité et le développement durable.

⁷⁰ Voir également Locchi, A. (2022). *Vivre la crise au bord du lac Tchad : Ressources, violence et travail*. Bentleder.

⁷¹ Yale University. (s.d.). *Résumé culturel Kanuri*. Human Relations Area Files (eHRAF World Cultures). <https://ehrafworldcultures.yale.edu/cultures/MS14/summary>

⁷² Les Kanuri sont le groupe ethnique dominant dans le Borno, les Kanembu sont un groupe ethnique du Tchad, ces deux groupes se trouvent à travers les frontières poreuses du BLC .

⁷³ Okpara, U. T., Stringer, L. C., & Dougill, A. J. (2016). Assèchement des lacs et dynamique des moyens de subsistance dans le lac Tchad : Comprendre les mécanismes, les contextes et les réponses. *Ambio*, 45, 781–795. <https://doi.org/10.1007/s13280-016-0797-6>; Sarch, M. T. (2001). Pêche et agriculture au lac Tchad : Institutions pour l'accès aux ressources naturelles. *Journal de gestion environnementale*, 62(2), 185–199. <https://doi.org/10.1006/jema.2001.0437>.

⁷⁴ Magistrat ou juge, qui exerce également des fonctions extrajudiciaires telles que la médiation.

5.1.4. Économie et moyens de subsistance comme facteurs de fragilité

Les aspects économiques et les moyens de subsistance sont des facteurs critiques de la fragilité dans le Bassin du Lac Tchad (BLC), fortement impactés par le conflit prolongé et les mesures de lutte contre le terrorisme. L'instabilité économique de la région a forcé les communautés à adopter des stratégies de survie négatives, qui ont des effets préjudiciables à long terme sur leur résilience et leur développement⁷⁵.

5.1.4.1. Impact du conflit sur les moyens de subsistance

Depuis l'escalade du conflit dans le nord-est du Nigeria en 2014, qui s'est ensuite étendu au Cameroun, au Tchad et au Niger, des millions de personnes ont été privées de leurs moyens de subsistance traditionnels. Le conflit est le principal perturbateur des moyens de subsistance, entraînant une insécurité alimentaire aiguë, en particulier dans le nord du Nigeria. Dans les pays voisins, l'instabilité persistante entrave sévèrement l'accès à la nourriture et aux moyens de subsistance, poussant les communautés à dépendre fortement de l'aide humanitaire⁷⁶.

5.1.4.2. Défis économiques spécifiques aux femmes

Les difficultés économiques touchent de manière disproportionnée les commerçantes et les cheffes de ménage. Les rôles traditionnels de genre et les disparités aggravent ces défis, de nombreuses femmes ayant perdu leur conjoint à cause du conflit, se retrouvant ainsi dans l'incapacité de subvenir aux besoins de leur famille⁷⁷. Cette situation a conduit à une augmentation des mariages précoces, du sexe de survie et des risques sanitaires associés. Les commerçantes rencontrent des difficultés pour maintenir leur activité et obtenir un soutien financier, ce qui les marginalise encore davantage sur le plan économique⁷⁸.

5.1.4.3. État d'urgence et restrictions sur les moyens de subsistance

Les mesures d'urgence imposées par les gouvernements, comme les restrictions sur les déplacements, ont sévèrement limité les activités économiques telles que la pêche, l'agriculture et l'élevage. Ces restrictions forcent les communautés à adopter des comportements risqués pour subvenir à leurs besoins, tels que l'exploration de zones dangereuses pour accéder à la nourriture et aux marchés. Ces actions désespérées compromettent l'éducation et les perspectives des jeunes, perpétuant la pauvreté et le sous-développement⁷⁹.

5.1.4.4. Contrôle économique par des groupes armés non étatiques

Dans les zones contrôlées par des groupes comme Boko Haram, les populations locales sont contraintes à participer à des activités économiques qui soutiennent indirectement ces groupes. Cela inclut le

⁷⁵ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). (2021). *Suivi de la sécurité alimentaire dans les pays en situation de conflit*. <https://www.fao.org/3/cb5254en/cb5254en.pdf>

⁷⁶ Médecins Sans Frontières (MSF). (S.d.). *Crise du lac Tchad : Plus de 10 millions de personnes dépendent fortement de l'aide pour survivre*. <https://www.msf.org/lake-chad-crisis-degree>

⁷⁷ Reuters. (2017, 17 janvier). Des souffrances « désespérées » dans le lac Tchad : Des enfants meurent de faim et des mères rendent des services sexuels pour survivre – Croix-Rouge. <https://www.reuters.com/article/nigeria-violence-chad-aid/hopeless-suffering-in-lake-chad-as-children-starve-mothers-sell-sex-to-survive-red-cross-idINL5N1EU1V6>

⁷⁸ ReliefWeb. (2021, 21 septembre). *La crise sécuritaire dans le bassin du lac Tchad érode les moyens de subsistance des femmes*. <https://reliefweb.int/report/cameroon/security-la-crise-du-bassin-du-lac-tchad-érode-les-moyens-de-subsistance-des-femmes>

⁷⁹ Ibid.

paiement de taxes ou la participation à des pratiques commerciales dictées par les insurgés, alimentant ainsi une économie criminelle qui soutient leurs activités⁸⁰.

5.1.4.5. Obstacles aux stratégies de survie positives

Le conflit et les mesures de sécurité font également obstacle aux stratégies de survie positives traditionnellement utilisées pour atténuer les tensions et renforcer la résilience des communautés. Par exemple, les systèmes d'alerte précoce pour les conflits entre agriculteurs et éleveurs ainsi que la diversification des moyens de subsistance sont entravés par les restrictions de déplacement. Ces stratégies, vitales pour gérer les ressources naturelles et s'adapter aux défis environnementaux, sont essentielles dans une région caractérisée par la variabilité climatique⁸¹.

5.1.4.6. Mécanismes de survie basés sur la mobilité

L'environnement sahélien du Bassin du Lac Tchad, marqué par l'alternance de saisons sèches et pluvieuses, a historiquement reposé sur des mécanismes de survie basés sur la mobilité en cas de chocs climatiques ou sécuritaires. Les communautés utilisent traditionnellement les affiliations familiales pour déplacer des personnes, des biens ou du bétail vers des zones plus sûres. Cependant, les restrictions actuelles limitent sévèrement ces pratiques, perturbant les systèmes établis de subsistance et de solidarité, aggravant ainsi les crises alimentaires et les tensions sociales⁸².

5.1.4.7. Mesures de sécurité et vulnérabilité économique

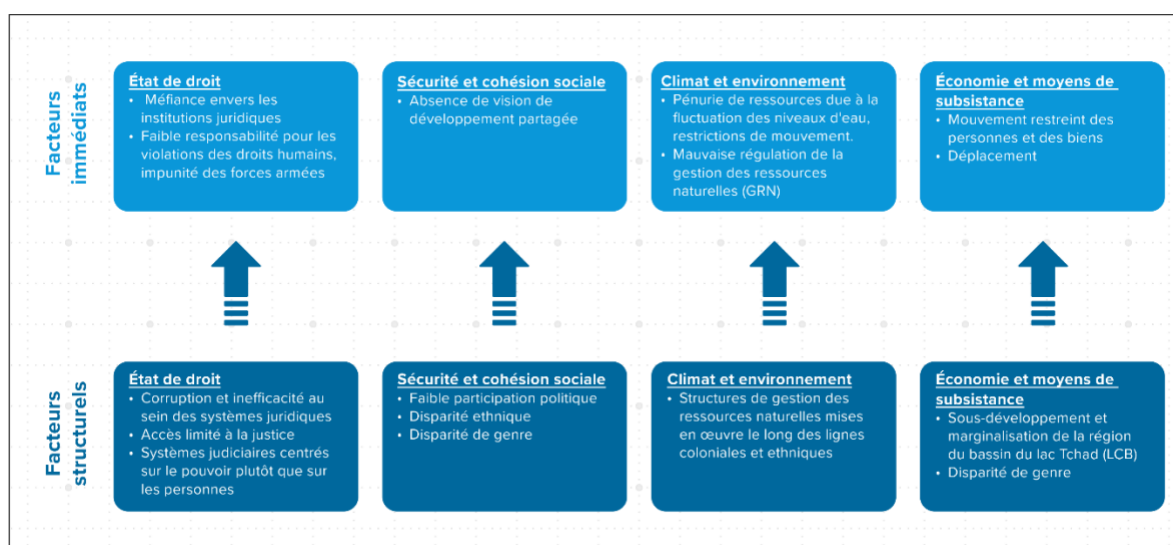


Diagramme 1 : Résumé des facteurs structurels et immédiats de la fragilité

Les mesures de sécurité imposées par les forces de l'État et les activités des groupes armés renforcent mutuellement la fragilité économique des populations du Bassin du Lac Tchad. Les restrictions sur les

⁸⁰ Oxfam. 2018. *Soutenir les moyens de subsistance dans le bassin du lac Tchad : Voies à suivre pour les communautés touchées par le conflit au Nigeria, au Niger et au Tchad*. Oxfam GB, 14 p.

⁸¹ ReliefWeb. (2021, 21 septembre). *La crise sécuritaire dans le bassin du lac Tchad érode les moyens de subsistance des femmes*. <https://reliefweb.int/report/cameroon/security-la-crise-du-bassin-du-lac-tchad-érode-les-moyens-de-subsistance-des-femmes>.

⁸² Oxfam, 2018. *Soutenir les moyens de subsistance dans le bassin du lac Tchad, Voies à suivre pour les communautés touchées par le conflit au Nigeria, au Niger et au Tchad* Le conflit prolongé dans le bassin du lac Tchad a déprivé, Oxfam GB, 14p.

déplacements et le contrôle sévère des activités économiques réduisent la capacité des communautés à faire face aux crises alimentaires et augmentent leur vulnérabilité au recrutement par des groupes armés ou à la participation à des économies illicites⁸³.

5.2. Sources de résilience dans le bassin du Lac Tchad

Dans cette section, l'évaluation met en lumière ce qui est considéré comme « résilience » dans les quatre pays riverains du bassin du lac Tchad (BLC). À la suite d'une présentation des preuves recueillies identifiant les sources de résilience dans la région, des indicateurs sont proposés pour chaque dimension. La résilience est comprise comme « la capacité des individus, ménages, communautés, villes, institutions, systèmes et sociétés à prévenir, résister, absorber, s'adapter, répondre et se rétablir positivement, efficacement et rapidement face à une large gamme de risques, tout en maintenant un niveau acceptable de fonctionnement sans compromettre les perspectives à long terme de développement durable, de paix et de sécurité, de droits de l'homme et de bien-être pour tous » (définition des lignes directrices de l'ONU). Les stratégies de survie négatives désignent les comportements que les individus ou ménages adoptent pour faire face à des chocs de manière préjudiciable à leur bien-être et qui ne favorisent pas la résilience à long terme. En revanche, les stratégies de survie positives sont celles qui soutiennent la résilience à long terme.

Les informateurs clés ont démontré une compréhension nuancée et implicite du concept de résilience, enracinée dans des siècles d'adaptabilité climatique des communautés du Lac Tchad face aux aléas climatiques ou aux conflits intercommunautaires. Comme l'a résumé un aîné de la région : « La résilience est dans notre sang : nos ancêtres sont venus ici il y a des siècles pour échapper à de grands dangers, [...] nous avons appris à nous adapter aux risques de mauvais temps, de mauvaises récoltes, d'animaux mourant, détruits ou volés⁸⁴. » La résilience pour ces communautés va au-delà de la capacité fondamentale à anticiper les risques et à se préparer à leurs conséquences. Elle inclut la capacité des chefs de ménages à se préparer en déployant une gamme de tactiques différentes. La capacité de mobiliser différentes sources de revenus, dans différents secteurs souvent interconnectés (agriculture, élevage, pêche, petit commerce) est cruciale pour la survie.

5.2.1. Le rôle de l'état de droit comme facteur de résilience

L'État de droit joue un rôle fondamental dans la construction de la résilience au sein du Bassin du Lac Tchad en établissant des mécanismes qui renforcent la justice, la confiance et la cohésion sociale entre les communautés. Des mécanismes de justice efficaces sont essentiels pour relever les défis complexes de la région, notamment la résolution des conflits agro-pastoraux et communautaires, exacerbés par les mouvements de population.

Mécanismes de résilience à travers l'état de droit

1. Intégration de la justice transitionnelle et réparatrice

Les mouvements de population ont accentué les conflits, en particulier les conflits agro-pastoraux et communautaires. Plusieurs approches de résolution des conflits ont été notées par les informateurs : la résolution des conflits par les autorités traditionnelles, la médiation par les autorités administratives, le

⁸³ Ibid.

⁸⁴ ICavec A.A., ancien de la communauté de Kanembu, septembre 2023

dialogue interreligieux pour promouvoir la réconciliation, la paix et la tolérance entre les populations⁸⁵. Pour atténuer les tensions entre communautés, les interviewés expriment le besoin de développer davantage des mécanismes de justice transitionnelle et réparatrice, visant à encourager les discussions entre communautés, à exprimer le pardon et à renforcer la cohésion sociale pour « aller de l'avant »^{86, 87}. Comme l'a noté un magistrat : « La justice étatique ne peut pas tout traiter⁸⁸. Avec des milliers de personnes impliquées, ayant perdu la vie, nous devons utiliser un autre mécanisme pour traiter la plupart des cas si nous voulons parvenir à la réconciliation. »

2. Résolution des conflits communautaires

Les mécanismes de justice communautaire déjà existants dans la région sont perçus positivement, mais les personnes interrogées estiment qu'ils pourraient être encore développés. Ces mécanismes offrent une alternative de justice qui met l'accent sur le soutien aux victimes, la réhabilitation des délinquants et le renforcement de communautés plus fortes et résilientes⁸⁹. De tels mécanismes de résolution des conflits pourraient être plus proches des citoyens et contribuer à un système de justice pénale plus équitable, plus juste et plus compatissant. Ces systèmes peuvent contribuer à réduire la surpopulation des tribunaux et le nombre de personnes en détention⁹⁰. Cependant, les interviewés ont souligné la nécessité que ces mécanismes soient « acceptables par l'ensemble de la communauté où ils doivent créer des ponts »⁹¹.

3. Renforcement des processus de désarmement, démobilisation, réhabilitation, réintégration et rapatriement (DDRRR)

Plusieurs mécanismes DDRRR existent déjà pour les personnes accusées de terrorisme, accompagnés de cadres juridiques définissant les procédures opérationnelles⁹². Cependant, les interviewés expliquent que ces mécanismes pourraient mettre davantage l'accent sur les droits des personnes détenues dans les centres DDRRR, ainsi que sur des initiatives communautaires à moyen terme pour faciliter la réintégration dans la société, notamment l'aide à l'emploi^{93, 94}. Pour être efficaces, ces mécanismes doivent être soutenus par des ressources financières et impliquer les leaders communautaires⁹⁵.

⁸⁵ IC 4, 3 octobre 2023.

⁸⁶ Bien qu'il n'existe pas de définition unique de ces concepts, les deux définitions sur lesquelles la plupart des chercheurs s'accordent sont les suivantes. La justice transitionnelle peut être définie comme « *[transit era]*, la justice fait référence à la vision de la justice associée aux périodes de changement politique, telle que reflétée dans la phénoménologie des réponses principalement juridiques qui traitent des actes répréhensibles des régimes répressifs précédents » : Jeitel, R. (2003). Justice transitionnelle dans une nouvelle ère. *Fordham International Law Journal*, 26(4), 893–948. La justice réparatrice peut être définie comme « un processus par lequel les parties concernées par une infraction spécifique décident collectivement de la manière de gérer les conséquences de l'infraction et ses implications pour l'avenir » : T. Marshall, *Restorative Justice: A Summary*, 1999, p. 5. Il existe de nombreux points de contact entre ces deux concepts.

⁸⁷ IC 1, 26 septembre 2023.

⁸⁸ IC 3, 26 septembre 2023.

⁸⁹ IC 1, 26 septembre 2023. KII 4, 3 octobre 2023.

⁹⁰ IC 3, 26 septembre 2023.

⁹¹ IC 3, 26 septembre 2023.

⁹² Pour des informations spécifiques sur les cadres juridiques et institutionnels, voir UNDP, *L'état des lieux du processus et des procédures de sélection, de poursuite, de réhabilitation et de réintégration dans la région du bassin du lac Tchad*, 2023.

⁹³ IC 10, 2 octobre 2023.

⁹⁴ IC 2, 26 septembre 2023.

⁹⁵ Entretien avec un informateur clé avec un représentant du ministère de l'Intérieur (Niger), 8 octobre 2023.

Pour être efficaces, ces mécanismes DDRRR doivent être soutenus par des ressources financières du gouvernement central et doivent être fondés sur une approche communautaire et flexible qui offre un espace solide aux dirigeants communautaires⁹⁶. Un membre d'une organisation intergouvernementale impliquée dans la sous-région BLC a déclaré : « Nous voulons que les communautés adoptent une approche communautaire et nous voulons que les communautés assument davantage de responsabilités en matière de mobilisation. Nous avons des comités de paix dans les communes, des dirigeants communautaires. Négociateur, et il faut penser à intégrer... (ces structures et leurs réseaux). Si nous traitons tout à un niveau élevé, sans impliquer les dirigeants, je ne vois pas comment nous pourrions obtenir des résultats »⁹⁷. Les personnes interrogées auprès des autorités locales et des organisations non gouvernementales ont également souligné la nécessité de prendre en compte chaque contexte et d'éviter d'imposer un cadre qui ne serait pas adapté à chaque pays⁹⁸.

4. Soutien financier et communautaire aux initiatives de justice

Pour que les mécanismes de justice soient efficaces, ils doivent être soutenus par des ressources financières et impliquer une approche communautaire qui responsabilise les dirigeants locaux. L'intégration des structures communautaires, telles que les comités de paix et les négociateurs locaux, dans le cadre de résolution des conflits garantit que les initiatives sont ancrées dans les réalités locales et sont donc plus susceptibles d'être durables et réussies⁹⁹.

5. Développement des systèmes de justice communautaire

Les éléments de cette évaluation indiquent qu'une réorientation vers une justice davantage centrée sur les personnes est essentielle, ce qui signifie que les mécanismes de justice et de résolution des conflits devraient se concentrer sur la satisfaction des besoins de la communauté et la promotion de la justice. Les dirigeants communautaires chargés d'administrer la justice communautaire doivent être perçus comme légitimes par l'ensemble de la population - y compris les femmes, les groupes marginalisés et minoritaires, les groupes religieux - et doivent être non discriminatoires et apolitiques. Comme l'a souligné une personne interrogée, « si nous ne mettons pas en place quelque chose qui soit accepté au niveau local, cela ne fonctionnera pas »¹⁰⁰. La confiance dans les institutions publiques n'est pas toujours optimale. Selon les personnes interrogées, ces mécanismes ne devraient pas être utilisés à des fins politiques. Une solution ne réside pas nécessairement dans le cadre juridique formel. Au contraire, il faut un système flexible, réactif et adaptatif qui offre une assistance aux communautés locales pour répondre à leurs besoins en matière de justice.

Un exemple de système de jugement communautaire dans le bassin du lac Tchad qui incarne ces principes peut être trouvé dans les mécanismes de justice traditionnelle utilisés par divers groupes ethniques de la région, tels que le système « Bulama » parmi le peuple Kanuri. Le système Bulama nomme des dirigeants communautaires, connus sous le nom de Bulamas, qui servent de principaux médiateurs et résolveurs de conflits au sein de leurs communautés. Ces dirigeants sont profondément enracinés dans la culture locale et sont respectés par les membres de la communauté, ce qui les rend efficaces dans la résolution des conflits locaux. Le système est conçu pour être inclusif, garantissant la représentation et la participation de tous les segments de la communauté, y compris les femmes, les

⁹⁶ IC 9, 3 octobre 2023.

⁹⁷ IC 8, 2 octobre 2023.

⁹⁸ IC 8, 2 octobre 2023, KII 9, 3 octobre 2023.

⁹⁹ IC 8, 2 octobre 2023.

¹⁰⁰ IC 1, 26 septembre 2023.

groupes marginalisés et les minorités religieuses. Les Buamas s'occupent de diverses questions allant des conflits fonciers aux conflits conjugaux et aux griefs communautaires. Leur approche est souvent non discriminatoire et apolitique, et se concentre sur la recherche de consensus et la justice réparatrice plutôt que sur des mesures punitives. Ce système est apprécié pour son accessibilité, sa flexibilité et sa réactivité aux besoins spécifiques de justice de la communauté. Il fonctionne parallèlement au système juridique formel mais est davantage aligné sur les coutumes et traditions locales, ce qui renforce sa légitimité et son efficacité au niveau local. Ce mécanisme traditionnel illustre un système judiciaire centré sur ResPa, adaptatif et étroitement aligné sur les valeurs et les besoins de la communauté, ce qui en fait un élément essentiel de la résolution des conflits et de la cohésion sociale dans le bassin du lac Tchad.

5.2.2. Sécurité et cohésion sociale

La sécurité et la cohésion sociale sont essentielles à la résilience des communautés du Bassin du Lac Tchad. Cette étude met en évidence comment les populations utilisent un mélange de mécanismes de survie, à la fois négatifs et positifs, pour faire face aux défis posés par l'instabilité et les conflits.

Mécanismes de survie positifs et systèmes d'alerte précoce communautaires

Les populations recourent à un mélange de mécanismes de survie pour renforcer leur résilience. Par exemple, S., un leader d'une petite communauté agricole Kanembu qui s'est installée sur une zone côtière entre Bol et Baga Sola après l'offensive militaire contre Boko Haram menée par l'armée nationale tchadienne en 2016, a mentionné que les déplacements forcés sont une stratégie de survie négative, car ils entraînent souvent la dispersion des membres de la famille et la perte de biens. Cependant, les communautés ont mis en place des systèmes de communication efficaces pour l'alerte précoce, leur permettant de se tenir informées des dangers et d'éviter les zones de violence. Par exemple, S. a expliqué que les communautés proches du lac utilisent des systèmes d'alerte rudimentaires, comme « échanger des mots avec les gens qui passent ou sur les îles-marché », surtout lorsqu'elles constatent que d'autres ont cessé de vendre leurs produits. Les téléphones mobiles ont rendu ces systèmes plus rapides et précis¹⁰¹.

Mobilité comme stratégie de résilience

Pour les éleveurs nomades, la mobilité est une stratégie clé pour échapper à l'insécurité : non seulement une stratégie mais un mode de vie. Pendant les saisons de culture, lorsque les pâturages sont inaccessibles, les éleveurs déplacent leurs troupeaux, restant en mouvement la majorité de l'année. Un éleveur Shuwa Arab, A., a déclaré que « pendant la guerre », il n'a pas eu à s'adapter à une situation plus exigeante car, en tant qu'éleveur nomade, il devait toujours être attentif aux dangers et aux conditions climatiques¹⁰². Être mobile permet à ces éleveurs d'adapter leurs stratégies en fonction des circonstances le long de la route de la transhumance.

Intégration des efforts traditionnels, régionaux et internationaux dans la résolution des conflits

Il existe des atouts qui se renforcent mutuellement lorsque les acteurs traditionnels, régionaux et internationaux travaillent ensemble pour résoudre les conflits. Dans le BLC, les conflits autour des ressources naturelles sont très fréquents et, au fil du temps, les communautés affectées ont trouvé des moyens efficaces pour les surmonter. Plus précisément, les mécanismes traditionnels de résolution des

¹⁰¹ KI avec S. L., Kanembu, leader communautaire du Lac Tchad, par téléphone, septembre 2023.

¹⁰² KI with C., Arab herder representative, September 2023.

conflits sont toujours en place malgré les crises récentes et sont toujours considérés comme l'un des moyens les plus efficaces de gérer les conflits¹⁰³. Cependant, la gestion traditionnelle des conflits, localisée, a montré ses limites. La violence érode le tissu social sur lequel les communautés et les ménages dépendent les uns des autres. Lorsqu'ils traitent des questions de retour des anciens combattants ou de gestion des déplacements forcés à grande échelle, les dirigeants locaux adoucissent les efforts pour trouver des solutions durables. Dans ces cas-là, l'expérience a prouvé que le pouvoir de l'État ou les acteurs régionaux et internationaux peuvent intervenir et apporter leur aide, au lieu de s'appuyer sur les autorités locales, qui manquent souvent de ressources pour faire face à ces défis¹⁰⁴.

L'efficacité des mécanismes traditionnels de résolution des conflits peut être considérablement améliorée grâce au soutien des systèmes étatiques et internationaux modernes, offrant une approche plus holistique de la sécurité et de la cohésion sociale. Cette approche intégrée contribue à renforcer le tissu social, en garantissant que les communautés sont non seulement capables de gérer les conflits actuels, mais également mieux préparées à relever les défis futurs.

5.2.3. Climat et environnement

La gestion des ressources naturelles dans le Bassin du Lac Tchad est souvent à l'origine de conflits. La dualité des systèmes de gouvernance des ressources naturelles dans la région, couplée à la rareté des ressources et à la pression due aux groupes armés non-étatiques, crée des tensions supplémentaires. Le changement climatique représente également une menace concrète pour la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance¹⁰⁵.

Stratégies pour renforcer la résilience environnementale

1. Reconnaissance et gestion des risques climatiques

Les résultats des ateliers et des colloques pour cette évaluation démontrent que l'environnement et sa gouvernance sont essentiels à la résilience à long terme. Les autorités locales sont très conscientes des risques engendrés par le changement climatique, et notamment par la raréfaction des terres pastorales et agricoles¹⁰⁶. En outre, les parties prenantes de la région identifient les facteurs anthropiques tels que la déforestation et la dégradation des écosystèmes qui constituent une menace pour la résilience de l'environnement¹⁰⁷.

2. Diversification pour la mitigation

La diversification des sources de revenus et des stratégies de subsistance, ainsi que la migration, sont des stratégies de résilience efficaces reconnues à la fois dans les données primaires et dans la littérature.

¹⁰³ Bassin du Lac Tchad : Mécanismes endogènes de prévention, de médiation et de résolution des conflits face aux dynamiques de crise actuelles, RESILAC 2020.

¹⁰⁴ Ibid.

¹⁰⁵ Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). (S.d.). *Analyse des conflits dans le bassin du lac Tchad*. <https://www.undp.org>

¹⁰⁶ Entretien avec un informateur clé avec un représentant du ministère de l'Environnement du Nigéria, 28/09/2023.

¹⁰⁷ Trias, Ateliers régionaux de consultation sur l'identification des indicateurs de résilience et de vulnérabilité dans le bassin du lac Tchad, 2023.

La diversification ne concerne pas seulement les activités agricoles et pastorales, mais aussi les revenus hors exploitation, contribuant ainsi à la résilience des ménages¹⁰⁸.

3. Approches de gestion holistique et adaptative

Les principaux répondants et la littérature s'accordent également sur le fait que dans le BLC, les conditions sont favorables pour adopter des réponses positives aux défis posés par l'environnement¹⁰⁹. Les eaux des lacs ne reculent pas nécessairement, mais fluctuent¹¹⁰. L'accent devrait être mis sur la manière dont les risques de conflits climatiques et les catastrophes affectent les niveaux d'eau, les ressources naturelles et les populations qui en dépendent. En d'autres termes, les étapes vers la résilience doivent adopter une approche holistique et tenant compte du contexte¹¹¹. Les personnes interrogées ont souligné l'adhésion régionale et internationale à l'importance de préserver les ressources naturelles du BLC¹¹². Le partenariat avec la CBLT dans la lutte contre la déforestation et la gestion des ressources naturelles est d'une importance capitale¹¹³.

4. Efforts collaboratifs dans la gestion des ressources

La collaboration régionale et internationale est essentielle pour une gestion efficace des ressources naturelles. Des partenariats avec des organisations telles que la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT) sont cruciaux pour lutter contre la déforestation et gérer les ressources du bassin de manière durable¹¹⁴.

5. Engagement communautaire et prise de décision éclairée

Impliquer les communautés dans la gestion des ressources naturelles permet de s'assurer que leurs besoins et perspectives sont pris en compte. Une communication efficace entre les communautés et les agences gouvernementales facilite les systèmes d'alerte précoce et le dialogue sur les risques environnementaux¹¹⁵.

5.2.4. Économie et moyens de subsistance

La stabilité économique et des moyens de subsistance robustes sont des facteurs de résilience fondamentaux dans le Bassin du Lac Tchad, permettant d'atténuer les impacts du conflit et de la dégradation de l'environnement. La liberté de circulation, en particulier l'assouplissement des restrictions de déplacement, joue un rôle crucial dans l'amélioration de la résilience économique en

¹⁰⁸ Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). (2022). *Promesse, péril et résilience : Voix des agropasteurs dans les régions frontalières de l'Afrique* (pp. 92–103). <https://www.undp.org>

¹⁰⁹ Trias, Ateliers régionaux de consultation sur l'identification des indicateurs de résilience et de vulnérabilité dans le bassin du lac Tchad, 2023.

¹¹⁰ Megatrends Afrika. (2023). *L'histoire d'un lac qui disparaît : L'insurrection de Boko Haram et la politique narrative de la crise climatique*. <https://www.megatrends-afrika.de/en/publication/mta-spotlight-23-boko-haram-and-the-alleged-disparaitre-du-lac-tchad>

¹¹¹ Renforcer la stabilité et faire face aux risques climatiques et de fragilité dans la région du lac Tchad, Adelphi, 2019.

¹¹² Abdelkerim Eadoussia, I. (2023, septembre). Président des organisations de la société civile du bassin du lac Tchad. ; Représentant du ministère de l'Environnement du Nigeria, septembre 2023.

¹¹³ Entretien avec un informateur clé avec un représentant du ministère de l'Environnement du Nigeria, 28/09/2023.

¹¹⁴ TRIAS Consult, Ateliers régionaux de consultation sur l'identification des indicateurs de résilience et de vulnérabilité dans le bassin du lac Tchad, 2023.

¹¹⁵ Ibid.

permettant une meilleure circulation des biens et services, revitalisant ainsi les marchés locaux et améliorant les opportunités de revenus.

Mécanismes pour renforcer la résilience économique

1. Améliorer l'accès aux marchés et la mobilité

La liberté de mouvement est le facteur le plus important pour soutenir une plus grande résilience des moyens de subsistance. La levée, même partielle, des restrictions de mouvement a permis aux marchandises d'atteindre les marchés et d'être vendues, générant ainsi des revenus tout au long de la chaîne de valeur. Trader, M., fait habituellement la navette entre les îles marchandes de l'intérieur (aujourd'hui partiellement rouvertes) et les marchés de Baga (Nigéria) et de Baga Sola (Tchad). Pendant les restrictions, il a dû soit faire faillite, soit accepter un prêt. L'assouplissement des restrictions lui a permis de recourir à des opérateurs pour faire circuler sa marchandise qui pourrissait dans les magasins. Pour lui, l'ouverture de la libre circulation a été le principal moteur de l'amélioration de ses conditions. « En tant que commerçant, je me déplaçais beaucoup. Puis... [après les restrictions de mouvement de 2016], j'étais à la maison avec ma femme ! » Il s'agissait soit d'obtenir l'argent, soit de fermer l'entreprise et de renvoyer ces jeunes hommes chez eux. [...] J'ai passé quelques appels et obtenu le prêt. Ils [les prêteurs] ont dit que lorsque vous l'auriez, vous nous rendriez [...] Cela a été possible parce que les gens me connaissent ici. De toute façon, quand quelque chose est donné, on ne regarde pas vraiment les mains qui donnent ! ¹¹⁶» Une vendeuse ambulante, H., parlant au nom des nombreux vendeurs ambulants qui parcourent les rues de Bol, a également affirmé que le fait d'avoir des marchandises, la circulation à nouveau après une longue période a été facilitée par la limitation des possibilités de spéculation et de hausse des prix de détail. « Les gens avaient la possibilité de dépenser à nouveau de l'argent » et d'éviter l'endettement¹¹⁷.

2. Programmes de microcrédit et systèmes de soutien communautaire

Les projets comprenant des microcrédits d'ONG et d'entrepreneurs de la région BLC ont également eu un impact positif sur l'amélioration de la résilience des moyens de subsistance¹¹⁸. Des informateurs clés nous ont dit que Les entrepreneurs et hommes d'affaires de Mamdi et Kaya (Lac, Tchad) ont redistribué une partie de leur richesse sous forme de zakat (aumône religieuse en Islam), pour soutenir les ménages dans le besoin^{119, 120}. Ce moyen de soutien caritatif est présent dans toutes les communautés musulmanes du BLC . Les programmes de prêt d'argent des ONG ont aidé différentes personnes, parmi lesquelles de nombreuses femmes¹²¹. L'une de ces réussites vient de B., une dirigeante veuve de la communauté Buduma, qui a perdu son mari à la suite d'une attaque de Boko Haram : elle a reçu une formation d'une ONG et un micro-prêt pour pouvoir créer une entreprise céréalière à Baga Sola, stockant, achetant des céréales et la vente, ce qui a permis à ses deux fils de retourner dans une école fournie par une ONG.

¹¹⁶ IC avec M., commerçant en poisson séché, septembre 2023.

¹¹⁷ IC avec H.A., représentant des vendeurs ambulants à Bol, septembre 2023.

¹¹⁸ Comme le groupe d'épargne Ndoutada à Bol, créé en 2019 grâce à la Communauté d'épargne et de crédit interne, ou groupe SILC à l'initiative du Catholic Relief Services et de la Caritas N'Djamena ; ou encore le groupe d'épargne A de Keiri à Ngouri, créé en 2017 grâce au projet RESTE (Emploi, résilience et cohésion sociale dans la bande héliane et la zone du Lac Labad) géré par CARE, Oxtam et Action centre la Ferme avec le soutien de l'Europe et de l'Union.

¹¹⁹ S. L., leader communautaire Kanembu par Laker Tchad, septembre 2023 ; H.A., représentant des vendeurs ambulants à Bol, Tchad, septembre 2023

¹²⁰ La Zakat – donner à des fins caritatives ou religieuses – est l'un des cinq piliers de l'Islam.

¹²¹ IC avec A.A., représentants du syndicat des camionneurs, octobre 2023. Il ne peut pas donner le nom de l'ONG.

Les mécanismes traditionnels et communautaires de soutien, tels que la zakat, sont essentiels pour soutenir les ménages en période de ralentissement économique. Ces pratiques fournissent non seulement un soulagement financier immédiat, mais renforcent également les liens sociaux et le soutien mutuel au sein des communautés, essentiels pour la résilience à long terme.

3. Diversification des moyens de subsistance

Selon les communautés locales, la façon dont les ménages considèrent leur pauvreté relative dépend de la richesse matérielle : la possession d'épargne; d'actifs tels que des bateaux, des engins de pêche ou des permis d'accès aux sites de pêche ; du bétail; ou de terre. Un pêcheur de la communauté pauvre de Buduma, (Tchad) L., affirme que l'accès limité au lac a mis en danger les moyens de subsistance de la communauté et qu'il est régulièrement obligé d'emprunter des graines et du matériel de pêche à d'autres membres de la communauté¹²², des pêcheurs aisés, comme B., utilise plusieurs engins de pêche pour pêcher des poissons de différentes tailles en même temps, tandis que ses fils s'occupent du bétail en tant que bergers et que sa femme exploite un petit champ de sorgho et d'oignons. « Nous luttons mais nous ne sommes pas de sales pauvres »¹²³.

4. Soutien gouvernemental et international aux initiatives économiques

La possession – ou l'absence de possession – d'actifs de base influence les perceptions de la résilience des ménages. L., considère sa maison parmi les plus pauvres et se sent dépossédé de ce qu'il considère comme « ses eaux » par l'effet conjugué de Boko Haram et des groupes d'autodéfense communautaires « qui estiment avoir le droit de tout faire, même de nous chasser de notre terre ou [...] nous battre^{124, 125} ». Ces individus, qui disposent de moins de ressources, dépendent de leur famille élargie, des membres sympathiques de la communauté, de la zakat ou des programmes des ONG. D'un autre côté, une femme âgée qui a cherché refuge au Tchad depuis le Nigeria se prépare à retourner au Nigeria, après avoir réévalué sa résilience à la suite de la réussite financière de l'un de ses fils. Il avait travaillé comme charpentier lors de la construction d'un nouveau chantier dans l'État de Borno et avait eu accès à un petit terrain et à une maison¹²⁶. Bien qu'il existe des opportunités autochtones de résilience, la région dépend toujours fortement de l'aide humanitaire - comme les distributions dans les camps de personnes déplacées - et des interventions de développement, comme des projets incluant des microcrédits¹²⁷. Idriss Abdelkerin Eaudaisa, président d'un réseau d'OSC dans le bassin du lac Tchad, a souligné l'importance d'une plus grande coordination tant entre les partenaires internationaux qu'entre les partenaires internationaux et les gouvernements nationaux dans la mise en œuvre efficace des interventions humanitaires et de développement¹²⁸. Les gouvernements nationaux sont perçus comme des acteurs essentiels si l'on veut assurer la durabilité des projets de développement¹²⁹. Le diagramme 2 montre les sources de résilience dans le contexte de la région BLC .

¹²² IC avec L., pêcheur Budama, septembre 2023.

¹²³ IC avec B., leader communautaire Budama, septembre 2023.

¹²⁴ Voir « Comprendre et gérer les groupes de vigilance dans la région du bassin du lac Tchad. Étude de fond à l'appui de la stratégie régionale du bassin du lac Tchad pour la stabilisation, le relèvement et la résilience des zones affectées par la crise de Boko Haram », UNDP, 2023.

¹²⁵ IC avec L., pêcheur Budama, septembre 2023.

¹²⁶ IC avec B., Kanuri Elder, septembre 2023.

¹²⁷ IC avec K., intervenante auprès des femmes des camps de déplacés de Melea, octobre 2023.

¹²⁸ IC avec Idriss Abdelkerim Eaudaisa, Président du réseau des OSC en BLC , octobre 2023.

¹²⁹ Ibid.



Diagramme 2 : Sources de résilience

6. Plans d'action recommandés

6.1. Renforcer l'état de droit

La faiblesse de la capacité de l'état, la corruption et le manque de responsabilité minent considérablement l'État de droit, exacerbant la fragilité dans la région du Bassin du Lac Tchad. Pour résoudre ces problèmes, il est nécessaire de réformer les lois et les politiques de manière globale et de renforcer les systèmes judiciaires.

Pour remédier à la faiblesse de l'état et à la corruption, il est impératif de réviser et de mettre à jour la législation visant à améliorer la gestion des ressources et la protection des droits de l'homme. Les gouvernements nationaux doivent diriger ces efforts en rédigeant et en promulguant des cadres juridiques complets et applicables. Par exemple, la mise à jour des lois sur la gestion des ressources en terres et en eau peut prévenir l'exploitation illégale et garantir une distribution équitable. La Commission du bassin du lac Tchad (CBLT) doit coordonner l'alignement régional de ces normes juridiques, garantissant la cohérence et le renforcement mutuel entre les États membres. Par exemple, l'harmonisation des lois anticorruption et des politiques de gestion des ressources peut créer une approche unifiée de la gouvernance. Les partenaires internationaux, tels que le Fonds de Stabilisation Régionale (RSF) et la Banque Africaine de Développement (BAD), devraient fournir une assistance technique et un financement pour soutenir ces réformes législatives, en offrant une expertise pour la rédaction des lois et des ressources pour leur mise en œuvre.

Les organisations de la société civile (OSC) jouent un rôle crucial dans ce processus, en plaidant pour la transparence, en surveillant la mise en œuvre des réformes légales et en veillant à ce que les nouvelles lois soient appliquées efficacement. Les institutions académiques devraient mener des recherches pour identifier les lacunes du système juridique et proposer des réformes fondées sur des preuves. Elles peuvent également offrir des programmes de formation spécialisés pour les juges, avocats et responsables de l'application de la loi afin d'améliorer leurs compétences et leurs connaissances. Le secteur privé peut contribuer en soutenant des initiatives qui promeuvent la transparence et la

responsabilité. Par exemple, les entreprises peuvent financer des cliniques juridiques offrant des services *pro bono* aux communautés défavorisées et investir dans des solutions technologiques pour simplifier les processus judiciaires.

Améliorer l'accès à la justice est crucial pour renforcer les systèmes judiciaires. Cela implique des actions spécifiques telles que l'augmentation de la disponibilité des services juridiques, l'accélération des processus judiciaires et la garantie que la justice soit rapide et équitable pour tous les citoyens. Les gouvernements nationaux doivent investir dans les infrastructures judiciaires, comme la construction de nouveaux tribunaux et la formation de juges et d'avocats. Par exemple, la création de tribunaux mobiles dans les zones rurales peut rendre la justice plus accessible. De plus, l'octroi de bourses pour les étudiants en droit et la formation continue des professionnels du droit peuvent renforcer la capacité du système judiciaire.

Les OSC devraient offrir une aide juridique et soutenir les mécanismes de justice communautaire, garantissant que la justice soit accessible à tous, en particulier aux populations marginalisées et vulnérables. Par exemple, les OSC peuvent établir des cliniques juridiques dans les zones mal desservies, fournissant des services *pro bono* à ceux qui ne peuvent pas se permettre une représentation légale.

6.2. Promouvoir la sécurité et la cohésion sociale

L'érosion de la cohésion sociale en raison des conflits et d'une gouvernance inadéquate a conduit à une méfiance généralisée envers les institutions de l'État dans la région du Bassin du Lac Tchad. Pour remédier à ce problème, deux stratégies clés sont recommandées: mettre en œuvre des projets de résilience communautaire et adopter des modèles de gouvernance inclusive.

La mise en œuvre de projets de résilience communautaire est essentielle pour reconstruire la confiance et la cohésion sociale. Ces projets doivent s'appuyer sur les connaissances et pratiques locales pour garantir qu'ils soient culturellement pertinents et efficaces. Par exemple, un projet pourrait se concentrer sur la restauration des systèmes de gestion de l'eau traditionnels utilisés par les communautés locales depuis des générations, renforçant ainsi la sécurité de l'eau et la confiance dans la gouvernance locale.

L'adoption de modèles de gouvernance inclusive est cruciale pour garantir un accès équitable à la justice et aux services essentiels pour tous les segments de la population. Les gouvernements nationaux doivent mettre en œuvre des réformes de gouvernance qui favorisent l'inclusivité, en garantissant que les groupes marginalisés et vulnérables aient une voix dans les processus décisionnels. Par exemple, l'établissement de quotas pour les femmes et les groupes minoritaires dans les conseils locaux peut assurer une représentation diversifiée. La CBLT doit surveiller et soutenir ces réformes de gouvernance à travers la région.

Les OSC devraient plaider en faveur de ces modèles de gouvernance inclusive et en surveiller la mise en œuvre, en veillant à ce qu'ils soient véritablement représentatifs et équitables. Elles peuvent organiser des campagnes de sensibilisation pour éduquer le public sur ses droits et sur la manière de participer aux processus de gouvernance.

Le secteur privé peut contribuer en soutenant des initiatives qui promeuvent la gouvernance inclusive, telles que le financement de projets qui améliorent l'accès aux services publics pour les groupes marginalisés et l'investissement dans des technologies qui améliorent la transparence et la responsabilité des processus de gouvernance.

6.3. Gestion du climat et de l'environnement

Le changement climatique et la dégradation de l'environnement sont des facteurs majeurs de fragilité dans le Bassin du Lac Tchad. Pour relever ces défis, il est essentiel de se concentrer sur la gestion durable des ressources et sur des initiatives d'adaptation climatique.

Développer et mettre en œuvre des pratiques durables pour la gestion des ressources en eau et agricoles est crucial. Les gouvernements nationaux doivent appliquer des lois qui favorisent la gestion durable des ressources, garantissant que celles-ci soient utilisées efficacement et conservées pour les générations futures. Par exemple, le Nigeria pourrait appliquer des réglementations plus strictes sur l'utilisation de l'eau pour l'irrigation afin de prévenir la surexploitation du lac Tchad. La Commission du bassin du lac Tchad (CBLT) devrait faciliter la coopération régionale sur les politiques environnementales, aidant à aligner les stratégies nationales et à promouvoir les meilleures pratiques dans toute la région. Cela pourrait inclure la création d'un plan de gestion des eaux régional coordonnant les efforts de tous les pays du bassin pour gérer efficacement les ressources en eau partagées. Les partenaires internationaux, comme la Banque mondiale ou la Banque africaine de développement, sont nécessaires pour financer et fournir une expertise pour ces pratiques durables, en offrant un soutien financier et des connaissances techniques pour assurer une mise en œuvre réussie. Par exemple, ils pourraient financer l'installation de systèmes d'irrigation goutte-à-goutte pour réduire le gaspillage d'eau dans l'agriculture. Les organisations de la société civile (OSC) jouent un rôle vital dans l'éducation et l'engagement des communautés sur les pratiques durables, aidant à sensibiliser et à encourager la participation des communautés dans les efforts de conservation de l'environnement. Un exemple pourrait être l'organisation d'ateliers pour enseigner aux agriculteurs des techniques de conservation des sols et les avantages de la rotation des cultures.

Les institutions académiques devraient mener des recherches sur l'efficacité des différentes pratiques durables et développer des recommandations fondées sur des preuves pour les décideurs politiques. Elles peuvent également créer des programmes éducatifs pour former les agriculteurs et les responsables locaux sur les dernières technologies et méthodes durables. Le secteur privé peut contribuer en investissant dans le développement de technologies durables, telles que des systèmes d'irrigation économes en eau et des solutions d'énergie renouvelable pour un usage agricole. Les entreprises peuvent également collaborer avec les gouvernements et les ONG pour mettre en œuvre ces technologies et pratiques à grande échelle.

Promouvoir des stratégies d'adaptation au climat est essentiel pour renforcer la résilience face aux changements environnementaux. Les gouvernements nationaux devraient intégrer l'adaptation au climat dans leurs processus de planification nationale, en veillant à ce que les politiques et initiatives soient conçues pour répondre aux impacts du changement climatique. Par exemple, le Tchad pourrait intégrer des infrastructures résilientes aux inondations dans ses plans de développement national, comme la construction de routes résistantes aux inondations. La CBLT devrait coordonner les efforts d'adaptation au climat au niveau régional, facilitant la collaboration et le partage des connaissances entre les États

membres. Cela pourrait impliquer la création d'une force régionale sur l'adaptation au climat qui se réunit régulièrement pour partager des données et des stratégies.

6.4. Stabilité économique et moyens de subsistance

L'instabilité économique et les opportunités limitées de subsistance exacerbent la fragilité et alimentent les conflits dans le Bassin du Lac Tchad. Pour résoudre ces problèmes, il est essentiel de se concentrer sur la diversification économique et le développement, ainsi que sur le soutien aux populations vulnérables.

La promotion de la diversification économique par la formation professionnelle, la microfinance et le soutien agricole est cruciale. Les gouvernements nationaux doivent élaborer des politiques qui soutiennent la diversification économique, encourageant la croissance de divers secteurs pour réduire la dépendance à une seule industrie. Par exemple, le Nigeria pourrait introduire des politiques favorisant le développement de projets d'énergie renouvelable, tels que des fermes solaires, afin de diversifier son économie dépendante du pétrole.

Il est également essentiel de renforcer le soutien aux femmes, aux jeunes et aux populations déplacées pour réduire les vulnérabilités économiques. Les gouvernements nationaux devraient mettre en place des programmes de soutien ciblés qui répondent aux besoins spécifiques de ces groupes, les aidants à surmonter les obstacles et à améliorer leurs perspectives économiques.

6.5. Renforcer la coopération régionale et transfrontalière

La coopération régionale et transfrontalière est essentielle pour relever les défis communs et renforcer la résilience dans le Bassin du Lac Tchad. Pour y parvenir, il est crucial de se concentrer sur le renforcement de la collaboration régionale et sur l'élaboration de stratégies de sécurité intégrées.

Favoriser une coopération régionale accrue en matière de sécurité, de gouvernance et de développement est essentiel. La Commission du bassin du lac Tchad (CBLT) devrait diriger la coordination des efforts régionaux, en veillant à ce que les initiatives soient harmonisées et efficaces. Par exemple, la CBLT pourrait créer une force régionale pour aborder des questions telles que la sécurité aux frontières et la gestion des réfugiés. Les gouvernements nationaux doivent participer activement à ces initiatives régionales, s'engageant à adopter des approches collaboratives et des objectifs partagés. Par exemple, le Nigeria, le Tchad, le Cameroun et le Niger pourraient développer une stratégie conjointe pour gérer les impacts transfrontaliers des insurrections de Boko Haram. Les partenaires internationaux, tels que l'Union africaine et l'Union européenne, devraient soutenir les cadres de coopération régionale en fournissant les ressources et l'expertise nécessaires pour faciliter une collaboration efficace. Cela pourrait inclure le financement de projets d'infrastructure régionaux comme des routes et des réseaux de communication transfrontaliers. Les Organisations de la Société Civile (OSC) devraient s'engager dans des initiatives transfrontalières, partageant les meilleures pratiques et promouvant la solidarité régionale. Un exemple serait des OSC de différents pays collaborant sur un projet de promotion de la paix à travers des dialogues communautaires et des programmes d'échanges culturels.

Les institutions académiques peuvent jouer un rôle clé en menant des recherches sur les défis sécuritaires régionaux et en développant des recommandations fondées sur des preuves pour les

décideurs politiques. Elles peuvent également organiser des conférences régionales et des ateliers réunissant les principaux acteurs pour partager des connaissances et des meilleures pratiques. En outre, les universités peuvent offrir des programmes de formation spécialisés pour les responsables gouvernementaux et le personnel de sécurité afin d'améliorer leur compréhension de la coopération régionale et des stratégies de sécurité intégrées. Le secteur privé peut soutenir la coopération régionale en investissant dans des projets d'infrastructure qui renforcent la connectivité et la sécurité. Par exemple, les entreprises de télécommunications peuvent développer des réseaux de communication sécurisés facilitant le partage d'informations entre les forces de sécurité. De plus, les entreprises privées peuvent parrainer des initiatives de consolidation de la paix et fournir des solutions technologiques pour la gestion et la surveillance des frontières.

Développer et mettre en œuvre des stratégies de sécurité intégrées: combinant des efforts militaires, de gouvernance et de développement est crucial pour améliorer la stabilité régionale. Les gouvernements nationaux devraient mettre en œuvre des politiques de sécurité intégrées qui abordent à la fois les menaces immédiates et les causes sous-jacentes de l'instabilité. Par exemple, la création de programmes complets qui non seulement déploient des forces militaires pour combattre les insurgés, mais fournissent également des services sociaux et des opportunités économiques dans les zones affectées. La CBLT devrait coordonner les efforts de sécurité régionaux, en veillant à ce que les stratégies soient globales et alignées entre les États membres. Cela pourrait impliquer des réunions régulières entre les responsables de la défense et de la sécurité des États membres pour partager des informations et coordonner les opérations. Les partenaires internationaux devraient fournir des fonds et une expertise pour ces stratégies de sécurité intégrées, en offrant un soutien financier et des connaissances techniques pour garantir leur succès. Par exemple, les Nations Unies pourraient financer des programmes de formation pour les forces de sécurité locales et fournir des technologies avancées pour la surveillance et la collecte de renseignements. Les OSC devraient surveiller et soutenir la mise en œuvre de ces stratégies de sécurité, en veillant à ce qu'elles soient efficaces et répondent aux besoins des communautés locales. Un exemple pourrait être une OSC mettant en place un programme qui forme les jeunes locaux à la résolution de conflits et à la médiation, aidant ainsi à prévenir l'escalade des conflits locaux en conflits plus larges. Les institutions académiques peuvent contribuer en analysant l'efficacité des stratégies de sécurité intégrées et en identifiant les meilleures pratiques. Elles peuvent également offrir des programmes de formation et de renforcement des capacités pour les communautés locales et le personnel de sécurité. Le secteur privé peut renforcer ces efforts en fournissant des fonds et des solutions technologiques pour la surveillance, la collecte de renseignements et les réseaux de communication sécurisés, garantissant que les stratégies de sécurité soient à la fois efficaces et durables.

7. Conclusion

Cette évaluation a exploré les multiples facteurs de fragilité dans le bassin du Lac Tchad, offrant une base multidimensionnelle détaillée pour guider les efforts de stabilisation. Les objectifs de l'évaluation étaient d'identifier les moteurs structurels et immédiats de l'instabilité, d'évaluer les sources de résilience existantes et de proposer des recommandations stratégiques pour renforcer la stabilité et la résilience régionales. Pour atteindre ces objectifs, la méthodologie a adopté une approche globale, intégrant la collecte de données qualitatives et quantitatives. Cela comprenait des consultations communautaires, des entretiens avec des informateurs clés et l'examen de la littérature et des rapports existants, en se concentrant sur l'interaction complexe entre les facteurs environnementaux, socio-économiques et de gouvernance qui contribuent à la fragilité régionale.

L'analyse a identifié à la fois des moteurs structurels et immédiats qui contribuent à l'instabilité de la région. Les moteurs structurels comprennent des facteurs à long terme tels que le changement climatique, la vulnérabilité, l'instabilité politique et les faiblesses des systèmes de gouvernance et juridiques. Les fluctuations des eaux du Lac Tchad, associées à une gestion inadéquate des ressources, exacerbent la fragilité en affectant les moyens de subsistance dépendants du lac. L'évaluation a également mis en lumière la manière dont les restrictions de mouvement et les conflits en cours ont intensifié l'insécurité économique et accru la fragilité des moyens de subsistance. De plus, les carences des systèmes juridiques, caractérisées par l'inefficacité et la corruption, ainsi que le manque de confiance publique et de responsabilité, érodent la cohésion sociale. Cette situation est aggravée par les divisions ethniques, les disparités de genre et l'exclusion des groupes marginalisés des processus de développement.

Au cœur de l'analyse figurent les thèmes récurrents de la confiance et de l'équité. La méfiance historique envers les institutions publiques, exacerbée par des mesures de contre-terrorisme mal appliquées et des perceptions d'injustice, sape la cohésion sociale. Les restrictions de mouvement ont un impact négatif sur les moyens de subsistance, et un manque perçu d'équité dans la régulation des ressources naturelles diminue la confiance dans les cadres juridiques et les autorités traditionnelles.

L'étude identifie des sources clés de résilience qui pourraient soutenir une société plus stable et pacifique. Elle souligne l'importance de systèmes réglementaires équitables et flexibles ainsi que le potentiel des efforts coordonnés à tous les niveaux — communautaire, étatique et national — pour renforcer la résilience. La capacité des communautés locales à gérer les conflits et à s'adapter aux chocs est mise en avant, en particulier si les conditions initiales, telles que le capital ou les actifs des ménages, sont favorables. L'évaluation souligne la valeur d'une approche multidimensionnelle pour répondre de manière complète aux besoins des individus, des ménages et des communautés dans cette vaste et diverse région.

La Stratégie régionale de stabilisation, de relèvement et de résilience (RSSRR) de la Commission du bassin du lac Tchad est reconnue comme un outil clé pour renforcer la résilience dans la sous-région. Les recommandations sur mesure visent à renforcer la capacité des partenaires internationaux et régionaux, des gouvernements nationaux et locaux, ainsi que des leaders communautaires à atténuer la fragilité et à renforcer efficacement la résilience. Les efforts coordonnés décrits dans la RSSRR sont essentiels pour bâtir un bassin du Lac Tchad plus résilient et stable, capable de résister et de s'adapter aux défis futurs.

8. Références

8.1 Paix et conflit

Amnesty International. (2018). *Ils nous ont trahis*. Amnesty International. [PDF]. <file:///C:/Users/HP/Downloads/AFR4484152018ENGLISH.pdf>

Botha, A., & Abdile, M. (2017, février). *Comprendre Boko Haram au Nigéria – Réalité et perceptions*. The Network for Religious and Traditional Peacemakers. <https://it.scribd.com/document/623088462/Understanding-Boko-Haram-in-Nigeria-Reality-and-perceptions-WEB-pdf-safe>

Brigaglia, A. (2018). Couper la tumeur : l'histoire du djihad mondial au Nigéria racontée par l'État islamique. *Politics & Religion*, 12(2). <https://core.ac.uk/download/pdf/267981725.pdf>

Brigaglia, A., & Iocchi, A. (2020). Incidents enchevêtrés : le Nigéria dans la guerre mondiale contre le terrorisme (1994–2009). *African Conflict and Peacebuilding Review*, 10(2).

Carsten, P., Levinson, R., Lewis, D., & George, L. (2022, 7 décembre). L'attaque contre l'avortement. *Reuters*. <https://www.reuters.com/investigates/special-report/nigeria-military-abortion/>

De Simone, S., & Iocchi, A. (2022). La fin du lien sécurité-développement ? Réflexions sur la contre-insurrection dans le nord-est du Nigéria. *Third World Quarterly*. <https://doi.org/10.1080/01436597.2022.2104705>

Famine Early Warning Systems Network. (2020, octobre). *Tchad : De bonnes récoltes améliorent la situation alimentaire malgré le COVID-19 et les inondations*. https://fews.net/sites/default/files/documents/reports/TD_OL_2020_10_final_EN.pdf

Fédération Internationale pour les Droits Humains (FIDH). (2020, juillet). *Lac Tchad : Les populations prises en étau entre les États de la région et la résurgence de Boko Haram*. <https://www.fidh.org/fr/regions/afrique/tchad/lac-tchad-les-populations-prises-en-etau-entre-les-etats-et-la>

Foucher, V. (2021). Les dernières paroles d'Abubakar Shekau : Un testament dans la politique de l'extraversion djihadiste. *Sources*. <https://www.sources-journal.org/684>

Human Rights Watch. (2012, octobre). *Violence en spirale : Attaques de Boko Haram et abus des forces de sécurité au Nigéria*. <https://www.hrw.org/report/2012/10/11/spiral-ing-violence/boko-haram-attacks-and-security-force-abuses-nigeria>

Human Rights Watch. (2022, novembre). *Ceux qui sont revenus souffrent : Impact de la fermeture des camps sur les personnes déplacées par le conflit Boko Haram au Nigéria.* <https://reliefweb.int/report/nigeria/those-who-returned-are-suffering-impact-camp-shutdowns-people-displaced-boko-haram-conflict-nigeria>

International Alert. (2016, février). *Mauvais sang : Perceptions des enfants nés de violences sexuelles en période de conflit et des femmes et filles associées à Boko Haram dans le nord-est du Nigéria.*

International Crisis Group. (2017, 8 mars). *Combattre Boko Haram au Tchad : au-delà des mesures militaires.* <https://www.crisisgroup.org/africa/central-africa/chad/246-fighting-boko-haram-chad-beyond-military-measures>

International Crisis Group. (2019, 24 juin). *Revenir du pays du djihad : Le sort des femmes associées à Boko Haram.* <https://www.crisisgroup.org/africa/west-africa/nigeria/275-returning-land-jihad-fate-women-associated-boko-haram>

International Crisis Group. (2020, 7 juillet). *Quel rôle pour la Force multinationale mixte dans la lutte contre Boko Haram ?* <https://www.crisisgroup.org/africa/west-africa/291-what-role-multinational-joint-task-force-fighting-boko-haram>

Iocchi, A. (2020). Le rôle pivot du Tchad dans la crise régionale. *Dossier Insécurité dans le bassin du lac Tchad*, ISPI. <https://www.ispionline.it/en/publication/chads-pivotal-role-regional-crisis-25443>

Iocchi, A. (2022). *Vivre la crise dans le bassin du lac Tchad.* Londres: Routledge.

Iocchi, A., & Brigaglia, A. (2020). 'La demeure perdue de l'incroyance'. Le pendule *Takfir* dans la pensée Ġihādī-Salafī, entre le califat et sa province en Afrique de l'Ouest. *Studi Magrebini*, 18(2). https://brill.com/view/journals/stma/18/2/article-p283_9.xml

Kassim, A., & Nwankpa, M. (2018). Admonition par Muhammad Yusuf. In A. Kassim & M. Nwankpa (Eds.), *The Boko Haram Reader* (pp. 103–110). Londres: Hurst. <https://www.hurstpublishers.com/book/boko-haram-reader/>

Lavie, E. (2021). CHAUVIN E., LANGLOIS O., SEIGNOBOS C. et BAROIN C. (dir.) (2020). *Conflits et violences dans le bassin du lac Tchad. Les Cahiers d'Outre-Mer*, 283, 243–248.

Magin, G., & Perouse de Montclos, M. A. (Eds.). (2018). *Crise et développement : La région du lac Tchad à l'épreuve de Boko Haram.* AFD. <https://documentation.ird.fr/hor/fdi:010072290>

Matfess, H. (2017). *Femmes et la guerre contre Boko Haram : épouses, armes, témoins*. Londres: Zed Books. <https://politicalscience.yale.edu/publications/women-and-war-boko-haram-wives-weapons-witnesses-african-arguments>

Organisation Internationale pour les Migrations. (2020, 30 décembre). *Suivi des déplacements régionaux – Crise du bassin du lac Tchad – Tableau de bord mensuel #27*. <https://reliefweb.int/report/nigeria/regional-displacement-tracking-matrix-dtm-lake-chad-basin-crisis-monthly-dashboard-27>

Oxfam. (2016). *Crise invisible du lac Tchad : Voix des réfugiés et des personnes déplacées internes du Niger et du Nigéria*. <https://www-cdn.oxfam.org>

Pearson, E., & Zenn, J. (2021). Boko Haram, l'État islamique et la recrudescence des enlèvements de femmes dans le sud-est du Niger. *Centre international pour la lutte contre le terrorisme (ICCT)*, La Haye. <https://www.icct.nl/sites/default/files/2022-12/Pearson-And-Zenn-research-paper.pdf>

Rapport sur le développement humain. (2022). *PNUD*. <http://hdr.undp.org/en/>

Saibou, I. (2005). Arithmétique ethnique et compétition politique entre Kotoko et Arabes Choa dans le contexte de l'ouverture démocratique au Cameroun. *Afrika Spectrum*, 40(2), 197–220. <https://d-nb.info/1192022599/34>

Seignobos, C. (2019). La région du Lac Tchad sous l'hypothèque Boko Haram. *Hérodote*. <https://www.cairn.info/revue-herodote-2019-1-page-63.htm>

Skah, M., & Lyammouri, R. (2020, juin). *Le lien entre changement climatique et sécurité : Étude de cas sur le bassin du lac Tchad*. Policy Center for the New South. <https://www.policycenter.ma/publications/climate-change-security-nexus-case-study-lake-chad-b>

8.2. État de droit et gouvernance

AfDB. (2022). *Stratégie pour lutter contre la fragilité et renforcer la résilience en Afrique (2022–2026)*.

Amnesty International. (2017). *Les chambres secrètes de torture au Cameroun : Violations des droits de l'homme et crimes de guerre dans la lutte contre Boko Haram*. <https://www.amnesty.org/fr/documents/afr17/6536/2017/en/>

Baroin, C., Chauvin, E., Langlois, O., & Seignobos, C. (2020). Les conflits, les violences et les risques dans le bassin du lac Tchad. Dans *Conflits et violences dans le bassin du lac Tchad*. <https://books.openedition.org/irdeditions/38242?lang=en>

Berrih, C., & Toko, N. (2019). *Condamnés à l'oubli : Mission d'enquête dans les couloirs de la mort. Cameroun.* <https://www.ecpm.org/app/uploads/2022/08/mission-enquete-cameroun-2019-FR.pdf>

Chatham House. (2014). *Nigeria's interminable insurgency? Addressing the Boko Haram crisis.* Marc-Antoine Pérouse de Montclos. Londres : Chatham House.

Coalition citoyenne pour le Sahel. (2021). *Ce qui doit changer.* <https://www.sahelpeoplescoalition.org/rapport-sahel-ce-qui-doit-changer>

Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH). (2016). *Rapport sur l'état des droits de l'homme au Niger 2015–2016.* <http://www.cndh-niger.gouv.ne/index.php/documentations/etudes-et-rapport>

Département d'État des États-Unis. (2019). *Rapport sur les pratiques en matière de droits de l'homme : Niger.* <https://www.state.gov/wp-content/uploads/2020/02/NIGER-2019-HUMAN-RIGHTS-REPORT.pdf>

Département d'État des États-Unis. (2020). *Rapport sur le terrorisme : Tchad.* https://www.state.gov/wp-content/uploads/2021/07/Country_Reports_on_Terrorism_2020.pdf

Djibo, H. (2018). L'expérience du Niger en matière de coopération militaire et judiciaire. Dans J. Nozawa & M. Lefas (dir.), *Quand la poussière retombe : La justice face au terrorisme dans le Sahel.* Global Center on Cooperative Security. https://www.ahjucaf.org/sites/default/files/inline-files/Sahel%20Justice%20face%20au%20terrorisrael-GC%202018%20oct%20FRA_0.pdf

FIDH. (2019). *La résurgence de Boko Haram menace les États frontaliers du lac Tchad : Note de retour de mission de terrain.* https://www.fidh.org/IMG/pdf/note_tchad_733f_21mars2019_la_re_surgence_de_boko_haram_mena_ce_les_e_tats_frontaliers_du_lac_tchad.pdf

Freedom House. (2022). *Index de Freedom House.* https://freedomhouse.org/sites/default/files/2022-02/FIW_2022_PDF_Booklet_Digital_Final_Web.pdf

Human Rights Watch (HRW). (2019). *Nigeria : L'armée détient des enfants suspectés de liens avec Boko Haram.* <https://www.hrw.org/fr/news/2019/09/10/nigeria-larmee-detient-des-enfants-suspectes-de-liens-avec-boko-haram>

Human Rights Watch (HRW). (2021). *Cameroun : Les attaques de Boko Haram s'intensifient dans la région de l'Extrême-Nord.* <https://www.hrw.org/fr/news/2021/04/05/cameroun-les-attaques-de-boko-haram-sintensifient-dans-la-region-de-lextreme-nord>

Human Rights Watch (HRW). (2022). *World Report: Nigeria.* <https://www.hrw.org/world-report/2022/country-chapters/nigeria>

Kaka, A. (2018). Protéger les individus de la détention arbitraire dans les opérations "antiterroristes": L'expérience d'un État. *41e table ronde sur les problématiques actuelles du droit international*

humanitaire, San Remo. <https://iuhl.org/round-table/41st-round-table-on-current-problems-in-international-humanitarian-law-6-8-september-2018/>

Ngari, A. (2020). *La nouvelle loi antiterroriste du Tchad : Un pas dans la bonne direction ?* Institut d'Études de Sécurité. <https://issafrica.org/iss-today/chads-new-counter-terrorism-law-a-step-in-the-right-direction>

Nations Unies. (2020). *Orientation commune des Nations Unies pour aider à construire des sociétés résilientes.* New York: ONU. [PDF]. <file:///C:/Users/HP/Downloads/UN-Resilience-Guidance-Final-Sept.pdf>

OCDE Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest. (S.d.). *Les acteurs non-militaires comme stratégie régionale dans le bassin du lac Tchad.*

Olojo, A., & Mahdi, M. (2022). Justice transitionnelle : Mettre à l'épreuve dans le bassin du lac Tchad. *Institut d'Études de Sécurité.* <https://issafrica.s3.amazonaws.com/site/uploads/WAR-39.pdf>

PNUD. (2022). *Analyse des conflits dans le bassin du lac Tchad 2020–2021.*

Samuel, M. (2022). Évasion de la prison de Kuje : Le Nigeria est-il à court d'options sécuritaires ? *Institut d'Études de Sécurité.* <https://issafrica.org/fr/iss-today/evasion-de-la-prison-de-kuje-le-nigeria-est-il-a-court-doptions-securitaires>

Transparency International. (2021). *Indice de perception de la corruption.* <https://www.transparency.org/en/cpi/2021>

Union Africaine & PNUD. (2021). *COVID-19 et stabilisation : Implications pour la gouvernance dans le bassin du lac Tchad.* [PDF]. <file:///C:/Users/HP/Downloads/COVID-19-and-Stabilisation.pdf>

8.3 Catastrophes et risques climatiques

ACTED. (S.d.). *Dans le bassin du lac Tchad, les populations sont prises au piège entre le changement climatique et l'insécurité.* <https://www.acted.org/en/in-the-lake-chad-basin-populations-are-trapped-between-climate-change-and-insecurity/>

Adelphi. (2017). *Évaluation des risques du lac Tchad : Le rôle du changement climatique dans la crise actuelle.* <https://www.adelphi.de/en/project/lake-chad-risk-assessment-role-climate-change-current-crisis>

Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). (S.d.). *Lac Tchad : Points chauds du changement environnemental.* Division d'Alerte et d'Évaluation Précoce (DEWA), PNUE. <https://na.unep.net/atlas/webatlas.php?id=58> (consulté le 10 septembre 2022)

Vivekananda, J., Wall, M., Sylvestre, F., & Jagannathan, C. (2019, mai). *Consolider la stabilité : Aborder les risques climatiques et de fragilité dans la région du lac Tchad – Résumé exécutif.*

Adelphi. <https://shoring-up-stability.org/wp-content/uploads/2019/06/Shoring-up-Stability-Executive-Summary.pdf>

8.4. Moyens de subsistance

ACF (Action contre la Faim). (2020). *Les impacts des mesures sécuritaires sur les populations civiles dans le bassin du Lac Tchad : Rapport d'étude*. ACF, Paris.

https://www.actioncontrelafaim.org/wp-content/uploads/2021/12/RapportAnnuel2020_web.pdf

ACTED. (S.d.). *Dans le bassin du lac Tchad, les populations sont prises au piège entre le changement climatique et l'insécurité*. <https://www.acted.org/en/in-the-lake-chad-basin-populations-are-trapped-between-climate-change-and-insecurity/>

Agence Espagnole pour la Coopération Internationale au Développement. (2019). *Stratégie humanitaire 2020–2021 : Le Sahel et la crise du lac Tchad*. Catálogo General de Publicaciones Oficiales.

<https://bibliotecadigital.aecid.es/bibliodig/es/consulta/registro.do?id=13393>

Caremél, J.-F. (2018). *Petite anthropologie de la réponse humanitaire dans la région de Diffa : Rapport de synthèse*. Observatoire de l'action humanitaire.

https://www.academia.edu/38773358/P%C3%A9tite_anthropologie_de_la_r%C3%A9ponse_humanitaire_dans_la_région_de_Diffa

CBLT (Commission du bassin du lac Tchad). (2015). *Plan de développement et d'adaptation au changement climatique du lac Tchad*. N'Djaména.

<https://documents1.worldbank.org/curated/en/954571467999736073/pdf/R%C3%A9sum%C3%A9.pdf>

CILSS, RPCA. (2019). *Sahel et Afrique de l'Ouest : Situation alimentaire et nutritionnelle 2019–2020, Cadre harmonisé*. <https://www.ipcinfo.org/ch/>

CSAO-CILSS. (2008). *Profil sécurité alimentaire, Rapport final*. CILSS. <https://www.inter-reseaux.org/ressource/profil-securite-alimentaire-en-afrique-de-louest/>

FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture). (2017). *Crise du bassin du lac Tchad – Stratégie d'intervention 2017–2019 : Atténuer l'impact de la crise et renforcer la résilience et la sécurité alimentaire des communautés touchées par le conflit*.

Hamidou, I. B. (2021). *Insécurité territoriale et situation alimentaire à l'extrême nord du Cameroun : Crise et alternative*. New York. <https://www.acarindex.com/akdeniz-havzasi-ve-afrika-medeniyetleri-dergisi/insecurite-territoriale-et-situation-alimentaire-a-lextreme-nord-cameroun-crise-et-alternative-1005455>

Kabé Abel Daïba, Logténé Youssouf Mopaté, & Maxime Banoïn. (2021). Facteurs fragilisant la résilience des pasteurs et agropasteurs dans la partie tchadienne du lac Tchad. *Journal of Animal & Plant Sciences*, 48(2), 8649–8660.

<https://doi.org/10.35759/JAnmPlSci.v48-2.2>

Kiari Fougou, H. (2021). Le contrôle et l'exploitation des ressources halieutiques par Boko Haram : Une analyse à partir de la fenêtre nigérienne du lac Tchad. *Environnement et Dynamique des Sociétés*, 5, 136–151. <https://hal.science/hal03748751/document>

Oxfam. (2018). *Soutenir les moyens de subsistance dans le bassin du lac Tchad : Pistes à suivre pour les communautés touchées par le conflit au Nigeria, au Niger et au Tchad.* Oxfam GB. <https://policy-practice.oxfam.org/fr/resources/soutenir-les-moyens-de-subsistance-dans-le-bassin-du-lac-tchad-pistes-a-suivre-pour-les-communautes-touchees-par-le-conflit-au-nigeria-au-niger-et-au-tchad/>

Programme Alimentaire Mondial. (2016–2017). *Région du bassin du lac Tchad : Étude Genre et Marchés #2.* Bureau Régional Dakar. <https://www.wfp.org/publications/tchad-etude-des-marches-en-lien-avec-la-securite-alimentaire-juin-2016>

PNUE (Programme des Nations Unies pour l'environnement). (S.d.). *Lac Tchad : Points chauds du changement environnemental.* Division d'Alerte et d'Évaluation Précoce (DEWA), PNUE. <https://na.unep.net/atlas/webatlas.php?id=58> (consulté le 10 septembre 2022)

Raimond, C., Kiari Fougou, H. K., Caremel, J., & Garine, E. (2022). The art of feeding in time of severe crisis in context of structural food insecurity: Example in Diffa (Niger), Lake Chad basin. *Anthropology of Food*, numéro spécial. <https://journals.openedition.org/aof/14189>

RAMADJI BEGOTO, J., & Tchekote, H. T. (2022). *Résilience alimentaire par la mobilité agricole des citoyens dans les zones périphériques de la Commune de Moundou (Sud-ouest du Tchad).* Université de Dschang. <https://www.researchgate.net/publication/344728950>

UNFPA (Fonds des Nations Unies pour la Population). (2017). *Dynamique démographique et la crise dans les pays autour du lac Tchad.* Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre. <https://wcaro.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/UNFPA-WCARO-BLT-FR-LAKE%20CHAD-%20DYNAMICS-WEB.pdf>

UNOCHA. (2018). *Renforcer la résilience pour assurer le développement durable dans le bassin du lac Tchad.* <https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/publications/undp-rba-resilience-lakechadbasin-fr-aug2018.pdf>

Université Américaine, OIM Tchad & Cluster Sécurité Alimentaire Tchad. (2021). *Le changement climatique, la sécurité alimentaire et la migration au Tchad : Un lien complexe.* <https://environmentalmigration.iom.int/sites/g/files/tmzbd11411/files/documents/lien-entre-le-changement-climatique-linsecurite-alimentaire-et-la-migration.pdf>

Union Africaine. (2018). *Stratégie régionale de stabilisation, de relèvement et de résilience des zones du bassin du lac Tchad affectées par la crise Boko Haram.* CBLT. <https://www.peaceau.org/uploads/strategie-regionale-de-stabilisation-de-redressement-et-de-resilience.pdf>

8.5. Égalité des genres

Banque mondiale. (S.d.). *Projet de relance et de développement de la région du lac Tchad (P161706).*

Banque mondiale, Association internationale de développement. (S.d.). *Document d'évaluation de projet : Rapport No.* <https://documents.worldbank.org/en/publication/documents-reports/documentdetail/997491590804160101/cameroon-chad-niger-lake-chad-basin-commission-lake-chad-region-recovery-and-development-project>

Conseil des Relations Extérieures. (S.d.). *La violence de Boko Haram contre les femmes et les filles exige justice.* <https://www.cfr.org/blog/boko-harams-violence-against-women-and-girls-demands-justice>

HCR (Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés). (s.d.). *Nigeria emergency.* <https://www.unhcr.org/en-us/nigeria-emergency.html>

ONUDC (Office des Nations Unies contre la drogue et le crime). (2017, août). *Bassin du lac Tchad : Intégrer les dimensions de genre pour lutter contre le terrorisme.* https://www.unodc.org/unodc/en/frontpage/2017/August/lake-chad-basin_-integrating-gender-dimensions-to-fight-terrorism.html

PLAN. (S.d.). *Les adolescentes en crise : Voix du bassin du lac Tchad.* <https://plan-international.org/publications/voices-from-the-lake-chad-basin>

PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement). (2022). *Promesse, péril et résilience : Voix des agropasteurs dans les régions frontalières d'Afrique.* <https://www.undp.org/africa/publications/promise-peril-and-resilience-voices-agropastoralists-africas-borderland-regions>

The Fund for Peace. (2022). *Rapport 2022.* <https://tgpccloud.org/modules/blogs/blogDisplay.php?r=83>

UN Habitat, Sverige, & PNUD. (2023). *Stratégie de développement spatial pour le Sahel : Vers un réseau d'établissements humains sûrs, inclusifs, résilients et durables.*

<https://www.undp.org/africa/sahel-resilience-project>

UNOCHA (Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires). (S.d.). *La crise dans le bassin du lac Tchad érode les moyens de subsistance des femmes.*

<https://reliefweb.int/report/cameroon/security-crisis-lake-chad-basin-erodes-women-s-livelihoods>

Université Monash. (S.d.). *Les adolescentes dans le bassin du lac Tchad : Urgence complexe et menaces multiples.* https://www.monash.edu/_data/assets/pdf_file/0011/1801946/Policy-brief-Lake-Chad-Basin.pdf

USAID (United States Agency for International Development). (S.d.). *Évaluation régionale des risques et de la vulnérabilité dans le bassin du lac Tchad.*

https://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PA00X2MV.pdf

ANNEXE I : Entretiens avec les informateurs clés

1. Acteur de la société civile, Tchad, septembre 2023
2. Chercheur, Niger, septembre 2023
3. Magistrat, Niger, septembre 2023
4. avocat et représentant d'ONG, Cameroun, septembre 2023
5. Enquêteur d'une ONG de défense des droits de l'homme, bureau Afrique de l'Ouest, septembre 2023
6. Représentant de l'Institution Nationale des Droits de l'Homme, Niger, septembre 2023
7. Officiel du ministère de la Justice, Niger, septembre 2023
8. Représentant d'une organisation internationale, Niger, septembre 2023
9. Leader communautaire, Diffa, Niger, septembre 2023
10. Personnel du PNUD, Cameroun, septembre 2023
11. Représentant du ministère de l'Intérieur, Niger, octobre 2023
12. A.A., ancien de la communauté Kanembu, septembre 2023
13. S. L., leader de la communauté Kanembu près du Lac Tchad, septembre 2023
14. C., représentant des éleveurs arabes, Tchad, septembre 2023
15. M., commerçant en poisson séché, Nigeria, septembre 2023
16. H.A., représentante des vendeurs ambulants à Bol, Tchad, septembre 2023
17. L., pêcheur Buduma, Tchad, septembre 2023
18. B., ancien Kanuri, Tchad, septembre 2023
19. Représentant du ministère de l'Environnement, Nigeria, septembre 2023
20. Chef de projet, Cooperazione Internazionale (COOPI), septembre 2023
21. Chef du suivi et évaluation, Bureau de Coordination du Filet de Sécurité Sociale National, État de Yobe, Nigeria, septembre 2023
22. Président des organisations de la société civile dans le bassin du Lac Tchad
23. A.A., représentant du syndicat des conducteurs de camions, Tchad, octobre 2023
24. Porte-parole des femmes des camps de déplacés internes de Melea, Tchad, octobre 2023
25. Coordinatrice Générale de l'ONG ALDEPA, Cameroun, octobre 2023 (S.d.).

Annexe II : Matrice reliant les indicateurs de résilience aux initiatives de stabilisation dans le bassin du Lac Tchad

Indicateur de résilience	Initiatives de stabilisation		
Sécurité et Gouvernance	Nationales	Régionales	Remarques
Renforcer l'interdépendance transfrontalière et la Réduction des Risques de Catastrophes.		Le Projet d'Appui à la Réintégration Socio-Économique des Groupes Vulnérables dans le Bassin du Lac Tchad (PARSEBALT), mis en œuvre au Tchad, au Cameroun et en RCA (financé par la BAD), peut être exploité dans certaines parties du Tchad, du Cameroun et du Niger qui n'étaient pas initialement ciblées et répliqué au Nigéria en collaboration avec les efforts nationaux existants.	Le projet a réalisé des progrès positifs dans le renforcement des fonctions institutionnelles des États dans la zone du projet et a renforcé leur capacité à répondre aux attentes et aux besoins. Il a également renforcé les capacités des bénéficiaires, notamment pour une meilleure compréhension des enjeux liés à la sécurité dans la région, à l'environnement et à la vie sociale. Plus précisément, le projet a sensibilisé les jeunes aux risques associés aux activités des groupes armés, à l'excès d'alcool et de drogues, au mariage précoce ou à l'émigration. Voir les recommandations 7.7 et 7.8.
		Le Programme de Réhabilitation et de Renforcement de la Résilience des Systèmes du Bassin du Lac Tchad (PRESIBALT) vise à améliorer la résilience des populations qui dépendent des ressources du Bassin du Lac Tchad pour leur subsistance. Il s'agit de : (i) renforcer la résilience des systèmes socio-écologiques, (ii) développer des produits clés dans un contexte d'adaptation au changement climatique ; et (iii) renforcer la paix sociale grâce à une gouvernance saine des ressources partagées. À cet effet, des travaux de développement majeurs sont entrepris pour améliorer le coefficient de débit des affluents du Chari-Logone et du Komadugu-Yobe afin d'inonder les plaines inondables et de préserver les écosystèmes et la biodiversité.	La composante B3 du projet soutient: (i) Les programmes d'Information, Éducation et Communication (IEC) et le développement organisationnel au profit des communautés rurales. (ii) Une assistance technique à la CBLT, aux unités de coordination nationales et aux gouvernements locaux sur la gestion du programme, la résilience, la gouvernance locale, les bases de données, le développement organisationnel et l'intégration de la dimension genre. (iii) Le processus de ratification et de mise en œuvre de la Charte de l'Eau du Bassin du Lac Tchad.
Le Mécanisme Régional de Stabilisation (RSF)			Le Mécanisme Régional de Stabilisation (RSF) est un mécanisme de financement développé par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), avec le soutien de l'Allemagne, de la Suède, du Royaume-Uni (UK), des Pays-Bas et de l'Union Européenne (UE), pour faciliter la mise en œuvre de la Stratégie Régionale pour la Stabilisation, la Relance et la Résilience des Zones Affectées par Boko Haram dans le Bassin du Lac Tchad (RSS) de la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT).
Établissement de dialogues inter et intra-communautaires et promotion du leadership communautaire; renforcer les capacités de leadership des femmes et des jeunes.	Tout comme le gouvernement de l'État de Yobe le fait à travers son document stratégique YOSERA pour le renforcement de la gouvernance, les gouvernements dans le bassin du Lac		

Indicateur de résilience	Initiatives de stabilisation		
	Tchad peuvent soit tirer parti, soit entreprendre des projets nationaux pour promouvoir une action positive de l'État en faveur de l'inclusion des femmes dans la politique et la gouvernance; la politique « Pas Trop Jeune pour Se Présenter » ; et l'éducation de base gratuite et obligatoire pour tous.		
Construction de nouvelles infrastructures et entretien des anciennes.			
Renforcer les capacités et la présence de la Force Multinationale Mixte ainsi que des agents de sécurité locaux, notamment les jeunes de l'État qui connaissent bien le terrain.			
État de droit			
Engager des réformes dans le secteur de la justice et soutenir les chefs traditionnels dans le règlement des différends en utilisant les lois coutumières et des mécanismes de dialogue inclusifs.	Le Zaure Sulhu (système informel de résolution des conflits) dans l'État de Yobe et le système d'arbitrage par un tiers dans l'État d'Adamawa peuvent être reproduits et/ou exploités.		
Cohésion sociale Mise en œuvre de davantage d'actions civiles-militaires, intensification des activités socio-culturelles et sportives sur la coexistence pacifique, ainsi que l'accès et la gestion des ressources naturelles et partagées.		Programme de Réhabilitation et de Renforcement de la Résilience des Systèmes Socio-écologiques dans le Bassin du Lac Tchad (PRESIBALT), mis en œuvre au Cameroun, au Niger, en RCA et au Tchad (financé par la BAD)	Tirer parti ou reproduire la composante 2 du projet qui soutient la restauration du dialogue et l'acceptation mutuelle entre les communautés. À cette fin, elle a créé des espaces qui favorisent la diversité sociale, tels que des salles polyvalentes mises à disposition par les autorités locales, que le projet a équipées de fonds documentaires, de matériel informatique et d'un écran de télévision. Ces salles ont également été utilisées comme lieux de rencontre pour les jeunes afin d'assister à des événements sportifs majeurs tels que la Ligue des champions de l'UEFA ou la Coupe du monde.
Organisation de réunions transfrontalières entre les communautés; et entre les communautés et les décideurs politiques.		Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad (PROLAC) L'objectif de développement du projet est de contribuer à la relance de la région du Lac Tchad en soutenant la coordination régionale et le suivi des crises, la connectivité et les moyens de subsistance agricoles dans certaines	Le PROLAC soutient le renforcement des capacités pour les dialogues régionaux afin de promouvoir la cohésion sociale à travers ses composantes 1n et 1c.

Indicateur de résilience	Initiatives de stabilisation		
		provinces de la République du Cameroun, de la République du Tchad et de la République du Niger.	
Dialogues communautaires fréquents sur la consolidation de la paix et la coexistence pacifique.			
Offrir des opportunités d'emploi pour les jeunes, réinscription des jeunes à l'école, engagement avec les parties prenantes de la communauté, justice transitionnelle, réhabilitation, réconciliation et réintégration.	Tirer parti ou reproduire des programmes tels que le Dialogue sur l'Architecture de Sécurité Communautaire (CSAD) dans l'État de Yobe.	PRESIBALT et Projet d'Appui à la Réintégration Socio-Économique des Groupes Vulnérables dans le Bassin du Lac Tchad (PARSEBALT), mis en œuvre au Tchad, au Cameroun et en RCA (financé par la BAD)	A soutenu la réintégration des personnes marginalisées, la formation civique des jeunes et les a accompagnés avec un système de suivi et d'évaluation approprié, ainsi qu'un suivi psychosocial pour les repentis de Boko Haram, l'abus d'alcool et de drogues, et les habitants de la zone du projet qui ont perdu leurs maisons ou leurs installations de production à la suite des attaques de Boko Haram et se sont retrouvés sans soutien.
Moyens de subsistance			
Adapter les réponses aux besoins de la communauté en encourageant l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes et en augmentant l'emploi des jeunes.	Par exemple, dans l'État de Borno, les programmes suivants sont mis en œuvre pour répondre aux besoins en entrepreneuriat dans l'État : le NHGSFP, les transferts d'argent, les travaux publics rémunérés, le GEEP, des subventions spéciales aux agents, et des prêts pour les agriculteurs dans le cadre du programme d'emprunteurs ancrés. Fourniture de logements, d'écoles et de centres de formation professionnelle dans tous les districts sénatoriaux ; formation des femmes et des filles.	Projet d'Appui à la Réintégration Socio-Économique des Groupes Vulnérables dans le Bassin du Lac Tchad (PARSEBALT), mis en œuvre au Tchad, au Cameroun et en RCA (financé par la BAD) et PROSEBALT	Ce projet soutient la construction d'infrastructures et le remplacement d'équipements vétustes. En s'adaptant aux besoins locaux, il forme également des jeunes à utiliser les radios afin qu'ils contribuent efficacement aux campagnes de sensibilisation ; et soutient les services étatiques décentralisés pour améliorer leur mobilité sur le terrain. Le soutien inclut également la construction de centres de formation professionnelle, d'écoles primaires et secondaires, ainsi que l'équipement des usines et la fourniture de matériel pour la formation des stagiaires à la transformation des produits. Dans le cadre du soutien aux activités économiques des bénéficiaires, le projet soutient également les jeunes sortant des centres de formation dans la zone du projet, en apportant une aide à la formation de groupes ou de coopératives. La composante B3 du projet soutient également les campagnes d'alphabétisation et la formation dans les métiers des secteurs en croissance intégrés à l'économie du lac ; l'amélioration de l'accès et de l'utilisation des infrastructures de base des soins de santé primaires, l'accès à l'eau potable et aux centres polyvalents équipés de kits solaires ; le financement des campagnes de sensibilisation sur l'hygiène, l'épidémie Ébola, les maladies hydriques (choléra, diarrhée, fièvre typhoïde et paludisme, avec la distribution de moustiquaires imprégnées). L'amélioration de l'emploi et de la génération de revenus est également soutenue par des travaux à haute intensité de main-d'œuvre pendant les périodes hors-agricoles et le financement d'activités génératrices de revenus (y compris le développement de productions utilisant des technologies vertes). La composante 1C de PROSEBALT soutient (i) la formation pour les PME et les entreprises artisanales, afin de promouvoir leur développement et débloquer leur potentiel de création d'emplois, (ii) des sessions d'alphabétisation pour les femmes, afin d'augmenter leur capacité à suivre la scolarité de leurs enfants et à gérer leurs activités génératrices de revenus, (iii)

Indicateur de résilience	Initiatives de stabilisation		
			la formation des membres des comités à la gestion des infrastructures communautaires réalisées par les projets PRODEBALT et PRESIBALT (débarcadères, points d'eau, panneaux solaires, radios communautaires, etc.), afin de renforcer leur capacité à entretenir ces infrastructures et à contribuer à leur durabilité.
<p>Changement climatique et réduction des risques de catastrophes</p> <p>Renforcement des capacités pour la réduction des risques de catastrophes et l'adaptation pour la résilience dans la région du Sahel : promouvoir des solutions basées sur les risques pour un développement durable.</p> <p>Stocker l'eau des inondations, lutter contre l'abattage des arbres et reboiser les zones détruites, mener des activités d'aménagement du territoire, adapter les habitations et les semences aux changements climatiques.</p>		<ol style="list-style-type: none"> 1. PARSEBALT 2. PRESIBALT. PRESIBALT est le Programme de Réhabilitation et de Renforcement de la Résilience des Systèmes Socio-écologiques dans le Bassin du Lac Tchad, mis en œuvre au Cameroun, au Niger, en RCA et au Tchad (financé par la BAD). 3. Projet Régional de Relance et de Développement du Bassin du Lac Tchad (PROLAC) et MCRP au Cameroun, au Niger, au Nigéria et au Tchad (financé par la Banque mondiale). 	<p>Le Projet de résilience dans le Sahel vise à ce que les institutions régionales et les gouvernements nationaux aient institutionnalisé et intégré la planification du développement, la programmation et l'investissement basés sur les risques pour renforcer la résilience.</p> <p>La composante 1 de PARSEBALT soutient des activités de sensibilisation sur des thèmes liés à l'environnement pour ralentir la progression du désert et limiter le braconnage. En outre, le projet a largement contribué à réinculquer l'esprit des valeurs patriotiques et civiques en organisant des sessions de formation à cet effet.</p> <p>Dans le cadre de la composante A1 de PRESIBALT, les travaux de réhabilitation des plaines inondables de Waza-Logone (445 km²) et de Hadejia-Nguru de Komadugu-Yobe (418 km²) sont soutenus :</p> <p>(i) Travaux de dragage (1 600 km) des canaux de transport lacustre dans les zones sensibles de Komadugu-Yobe au Niger et au Nigeria et sur Chari-Logone au Cameroun, en RCA et au Tchad.</p> <p>(ii) Travaux anti-érosion connexes dans 50 % des zones fortement sujettes à l'altération et à l'érosion hydrique.</p> <p>(iii) Réhabilitation et installation de l'équipement des stations agro-hydro-météorologiques pour densifier le réseau régional d'observation et de collecte de données.</p> <p>Soutien à l'Observatoire de la CBLT pour le traitement des données satellitaires, la gestion des bases de données spatiales (SIG), le traitement des statistiques au sein de l'Observatoire de la CBLT pour aider à la gestion des ressources du bassin et des services écosystémiques, ainsi qu'à la mise en place d'un système d'alerte précoce.</p>
<p>Plantation massive d'arbres et entretien de la régénération naturelle, sensibilisation massive, enrichissement des pâturages avec des fourrages, révision des lois environnementales pour refléter les défis actuels, recrutement de gardes forestiers, recyclage des déchets, évacuation des déchets.</p> <p>Construction et nettoyage des systèmes de drainage ;</p>	<p>Résilience agro-climatique dans les paysages arides (ACRESAL) par la Banque mondiale, Projet de restauration climatique par la BAD, Système d'alerte précoce de NIMET, Grande Muraille Verte (GGW) par le gouvernement fédéral du Nigéria (FGN), Comité de sensibilisation et de plaidoyer de haut niveau présidé par SE le Vice-gouverneur, assainissement mensuel/évacuation des drains, RRC</p>		

Indicateur de résilience	Initiatives de stabilisation		
<p>Développement d'une carte spatiale pour la planification urbaine ; Élaboration de politiques et mesures nationales d'adaptation et de résilience ; assainissement mensuel/évacuation des drains. Systèmes d'alerte précoce.</p>	<p>(Réduction des Risques de Catastrophes / Gestion des Risques).</p>		
<p>Égalité des genres Mesures pour améliorer la parité entre les sexes : éducation, facilitation de leur accès aux services de prise de décision, promotion de leur autonomisation. Engagement with community/religious stakeholders, awareness creation, capacity building/empowerment for the vulnerable, VST for survivors of GBV, provision of laws to mitigate GBV related issues, gender inclusion in decision making; Mainstreaming GBV into humanitarian responses.</p>	<p>Autonomisation économique des femmes, des filles et des jeunes par les acteurs humanitaires, programme N-power pour les jeunes, intervention de la NDE, filets de protection sociale, intervention post-Covid-19, palliatifs du gouvernement, Groupes de Résilience Communautaire (CRG), Plates-formes Femmes, Paix et Sécurité (WPS), Centres de Développement des Femmes dans l'ALG.</p>	<p>PROSEBALT</p>	<p>La composante 1C de PROSEBALT soutient (i) la formation pour les PME et les entreprises artisanales, afin de promouvoir leur développement et de libérer leur potentiel de création d'emplois, (ii) des sessions d'alphabétisation pour les femmes, afin d'augmenter leur capacité à suivre la scolarité de leurs enfants et à gérer leurs activités génératrices de revenus.</p>
	<p>Exploiter les programmes suivants au niveau national : VAAP, SARC, Plan d'Action National, Résolution 1325 des Nations Unies, Groupe de Travail sur la VBG, Groupe de Travail CPSS, Loi sur la Protection de l'Enfance, Réseau dirigé par des femmes, FIDA.</p>		